

- Décès du Président iranien Ebrahim Raïssi

Goudjil signe le registre de condoléances

Lire page 16

- 2^e Forum du livre

Une quinzaine d'inventeurs et de créateurs algériens distingués

Une quinzaine de chercheurs, inventeurs et créateurs algériens, qui, par leur savoir et leur créativité, ont honoré l'Algérie sur la scène internationale, ont été distingués, jeudi soir à Alger, par la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, lors d'une cérémonie qui a marqué le deuxième Forum du Livre. Organisée sous l'intitulé : «L'impact du génie algérien sur les connaissances humaines», la cérémonie de remise des distinctions du deuxième Forum du livre a mis en valeur une quinzaine de chercheurs, inventeurs et créateurs algériens, parmi lesquels, Belkacem Hebba, Bachir Halimi, Yahia Chelboum, Kamel Senhadji, Ahmed Djebbar, Saïd Mekhilef et Waciny Laredj.

Lire page 13

- Ligue 1 Mobilis (27^e J)

Duel à distance pour la place de dauphin, choc «à six points» pour le maintien

Le CR Belouizdad et le CS Constantine, livreront un duel à distance pour la place de dauphin, en affrontant respectivement le MC El-Bayadh et l'US Biskra, alors que la course pour le maintien annoncera un virage important avec au menu le choc des mal-classés entre le MC Oran et l'ES Ben Aknoun, à l'occasion de la 27^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue samedi et dimanche.

Lire page 15

En vue de parvenir à un consensus national et édifier une Algérie forte

Quatre partis lancent une nouvelle alliance politique

Quatre partis, en l'occurrence le FLN, le RND, le Mouvement El Bina et le Front El Moustakbal ont annoncé, jeudi dernier, la création d'une nouvelle alliance politique pour réaliser un consensus national et édifier une Algérie forte. Lors d'une rencontre de concertation ayant regroupé les chefs des quatre partis, Abdelkrim Benmbarek, Mustapha Yahi, Abdelkader Bengrina et Fateh

Boutbig, au siège du parti du FLN, M. Benmbarek a indiqué que cette rencontre «scelle une alliance politique entre des formations partageant des dénominateurs communs et des objectifs clairs visant à réaliser un consensus national pour protéger les intérêts du peuple et appuyer toutes les démarches participant de l'édification d'une Algérie forte».

Lire page 3



Photo : D.R. ©

Sonatrach

Le protocole d'accord signé avec ExxonMobil est «historique»

Le président-directeur général (PDG) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a estimé, ce jeudi à Alger, que le protocole d'accord, signé entre Sonatrach et la société américaine mondiale de pétrole et de gaz «ExxonMobil», était «historique et devait permettre de développer une coopération mutuellement bénéfique tout au long de la chaîne des valeurs de l'industrie des hydrocarbures en Algérie. Dans une allocution prononcée à l'occasion de la cérémonie de signature qui s'est déroulée au siège de la Direction générale du Groupe, M. Hachichi a estimé que «la signature de ce Protocole historique avec notre partenaire ExxonMobil, avec pour objet, le développement d'une coopération mutuellement bénéfique tout au long de la chaîne des valeurs de l'industrie des hydrocarbures en Algérie, notamment dans les domaines de l'exploration et de la production, permettra de franchir un grand pas en matière de relance et de valorisation de nos ressources énergétiques ce qui permettra à notre pays d'amorcer une nouvelle étape de développement durable». Pour M. Hachichi, ce protocole d'accord «ne constitue pas seulement une volonté commune de développer un partenariat sérieux et privilégié».

Lire page 7

Algérie-Sénégal

Attaf évoque à Dakar les défis de la coopération bilatérale

Attaf reçu par le président du Sénégal Bassirou Diomaye Faye

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a indiqué, jeudi soir à Dakar, que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est «personnellement attentif à la qualité des relations algéro-sénégalaises». «J'ai eu le privilège d'être reçu en audience par le président de la République sénégalaise auquel j'ai remis une lettre de son frère le président de la République, Abdelmadjid Tebboune», a précisé le ministre dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président du Sénégal, Bassirou Diomaye Faye, ajoutant que le Président Tebboune «est personnellement attentif à la qualité des relations algéro-sénégalaises, tout comme il est particulièrement soucieux de leur contenu et de leur substance».

Lire pages 4 & 16

L'Afrique face aux rivalités des grandes puissances

Dix axes directeurs pour son émergence par une nouvelle gouvernance

Avec ses importantes potentialités, des richesses colossales, l'Afrique couvre 30.353 millions de km², pour une population fin 2023 d'environ 1,4 milliard d'habitants, 18% de la population mondiale avec un PIB en 2023 estimé à 2700 milliards de dollars contre 2500 en 2022, environ 2,7% du PIB mondial, l'équivalent de celui de la France qui a une population de 68 millions d'habitants, est en ce début du XXI^e siècle l'objet de convoitises de la part des grandes puissances et de certaines nations émergentes.

● Par Pr Abderrahmane Mebtoul

Lire page 5

21 Echos du jour

Chlef

Deux terroristes abattus

Deux terroristes ont été abattus, ce jeudi soir, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la zone de Djbel Tamoulga, Bir Safsaf, dans la wilaya de Chlef. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, et lors d'une opération de fouille et de ratissage dans la zone de Djbel Tamoulga, Bir Safsaf, au niveau du secteur militaire de Chlef (1^{re} Région militaire), un détachement de l'ANP a abattu, avant-hier, deux terroristes. Il s'agit du terroriste Kachkouche Abdelkader, dénommé -Abou Djafaar- et du terroriste Khaloufi Abdelkader, et récupéré deux pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov, trois chargeurs de munitions, une paire de jumelles et divers objets. « Cette opération confirme la vigilance et la détermination des Forces de l'ANP à traquer les résidus criminels jusqu'à leur éradication ».



Sûreté d'Alger Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de câbles en cuivre à Hussein Dey

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le vol de câbles en cuivre de haute tension à Hussein Dey (Alger). Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé et en préservation de biens publics sur leur territoire de compétence, les éléments de la première Sûreté urbaine de la circonscription administrative d'Hussein Dey ont arrêté quatre individus pour une affaire de sabotage des propriétés de l'Etat et vol. L'opération a été menée en « agissant sur informations sur des individus qui couperaient les câbles d'électricité aux fins de les voler au niveau des Sablettes ». « En coordination avec le parquet territorialement compétent, et après la mise en place d'un plan bien ficelé, les suspects au nombre de quatre ont été arrêtés en flagrant délit, avec saisie de plusieurs objets et outils », soulignant que « les suspects ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes ».

Criminalité

Saisie de près de 3 quintaux de kif traité en provenance du Maroc

Le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS) a procédé, récemment au démantèlement de trois réseaux de trafic de drogue et à la saisie de près de trois quintaux (qx) de kif traité en provenance du Maroc, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). « Dans le cadre des efforts constants des services opérationnels de la Sûreté nationale dans la lutte contre les crimes de drogue, le SCLTIS a démantelé, récemment, trois réseaux de trafic de drogue et saisi près de 3 qx de kif traité en

provenance du Maroc ». Menées par les éléments de brigades spécialisées du même service sous la supervision du parquet territorialement compétent, ces opérations ont été soldées par « l'arrestation de six mis en cause qui s'apprêtaient à écouler ces poisons dans diverses régions du pays ». Il a été procédé également à la saisie d'autres quantités de kif traité dont « 189 kg à Ouargla dissimulés dans un véhicule touristique, 85 kg à Batna dans des semi-remorques et 21 kg à Alger lors d'une transaction au niveau d'un quartier de la capitale ».

Spéculation illicite sur la banane

Détention provisoire pour deux individus à Jijel

Deux individus ont été placés en détention provisoire à Jijel pour spéculation illicite sur la banane. « En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal d'El Milia informe l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite et sur la base d'une plainte déposée par les services de la Direction du commerce de la wilaya de Jijel concernant des actes de spéculation illicite sur la banane commis par un commerçant, une enquête préliminaire a été ouverte par les services

de la section de recherches de la Gendarmerie nationale de Jijel ». « En date du 22 mai 2024, trois individus suspects ont été présentés devant le parquet et une enquête judiciaire a été ouverte à leur encontre pour : spéculation illicite, blanchiment d'argent, fraude fiscale, non-facturation, pratiques commerciales frauduleuses, exercice d'une activité commerciale permanente sans local commercial, utilisation d'un registre de commerce par une personne autre que son propriétaire ». Les charges retenues contre les accusés, poursuit le communiqué,

incluent également « le délit de rédaction volontaire d'une déclaration ou d'un certificat attestant de faits matériellement inexacts, faits prévus et punis par la loi relative à la lutte contre la spéculation illicite, le code pénal, la loi sur les impôts directs, la loi sur les pratiques commerciales, la loi sur les conditions d'exercice d'activités commerciales et la loi sur la lutte contre le faux et usage de faux ». « Après audition des accusés par le juge d'instruction, ce dernier a ordonné le placement en détention provisoire de deux accusés ».

Biskra

Saisie de plus de 22 000 capsules psychotropes et arrestation de trois personnes

La brigade mobile de la Police judiciaire de la wilaya de Biskra a saisi 22 500 capsules psychotropes et arrêté trois personnes suspectes. Exploitant des informations relatives au transport par une personne d'une quantité de psychotropes d'une wilaya du Sud vers une autre du Nord en passant par Biskra,

la brigade après des investigations est parvenue à arrêter le suspect en compagnie de deux autres personnes à bord d'un camion de dépannage transportant un mini-camion chargé d'oignon. Après la fouille minutieuse des deux véhicules, trois grandes boîtes contenant 22 500 capsules psychotropes ont été découvertes

cachées parmi les oignons, selon la même source qui a précisé que les psychotropes ont été saisis et les trois suspects âgés entre 30 et 32 ans ont été arrêtés. Un dossier pénal a été constitué à l'encontre des mis en cause pour trafic de psychotropes d'origine étrangère par utilisation d'un véhicule motorisé.

Aïn Témouchent

Saisie de plus de 21 kilos de kif traité

Les services de la gendarmerie à Aïn Témouchent ont réussi à saisir 21,1 kilos de kif traité et l'arrestation d'un individu impliqué dans cette affaire. Cette affaire est intervenue suite à l'exploitation d'informations parvenues à la brigade territoriale de la gendarmerie de la commune d'Ouled Boudjemâa, faisant état de l'existence d'un colis de kif traité au niveau de la plage de Sassel, selon la cellule de communication, ajoutant qu'une patrouille a été mise en place pour ratisser le site, où 16 paquets contenant chacun 10 plaquettes de kif traité, d'un poids total de 19,1 kilos, ont été découverts. Un individu a été arrêté en possession de deux paquets de kif traité (2 kilos). L'enquête a révélé que cet individu est un repris de justice, ayant trempé dans des affaires similaires, notamment d'importation et d'exportation de kif traité. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, le suspect a été présenté devant les instances judiciaires territorialement compétentes.

Mostaganem

Repêchage du corps d'une personne disparue en mer

Les services de la Protection civile ont repêché le corps d'une personne disparue dans la zone rocheuse proche de la plage de Sidi El Mejdoub (commune de Mostaganem), a-t-on appris auprès des services de ce corps d'intervention. « Un équipe de plongeurs, relevant de la Protection civile, a repêché, ce jeudi, vers neuf heures trente minutes, le corps d'un noyé de 20 ans, perdu dans la zone rocheuse, proche de la plage de Sidi El

Mejdoub, dans la commune de Mostaganem ». Les équipes d'intervention ont déposé le corps de la victime au service de la morgue du centre hospitalo-universitaire de Mostaganem. L'intervention de la Protection civile a fait suite à des informations faisant état de la noyade d'une personne au large des côtes, tout en mobilisant quatre plongeurs professionnels, une embarcation pneumatique de sauvetage et une ambulance.

Protection civile

Six morts et 212 blessés en 24 heures

Six personnes ont trouvé la mort et 212 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs régions du pays, selon un bilan rendu public, hier, par les services de la Protection civile. Durant la même période, les mêmes services ont enregistré 188 interventions, dont sept opérations de recherche relatives aux noyades en mer et dans des retenues collinaires ayant permis de sauver une personne, alors que quatre autres sont décédées.

<p>Edité par la Sarl Echo Médias Algérie</p>  <p>Quotidien National d'Information</p> <p>Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou</p>	<p>Directeur de la Publication Ahsene Saaid</p> <p>Directrice de la Rédaction D^r Lila Meraou</p> <p>Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi</p> <p>Directeur Technique Walid Boumaaraf</p>	<p>Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger Rédaction : 5F, rue des 3 Frères Bouadou - Bir Mourad Raïs - Alger</p> <p>Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02</p> <p>Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04</p> <p>Compte N° : 00500111400213631013</p> <p>Diffusion : Ouest-Centre-Est Zigzag Presse Impression : SIA</p>	<p>« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :</p> <p>L'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.</p> <p>Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77</p> <p>E-mail : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz</p>
	<p>Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.</p>		



En vue de parvenir à un consensus national
et édifier une Algérie forte

Quatre partis lancent une nouvelle alliance politique

Quatre partis, en l'occurrence le FLN, le RND, le Mouvement El Bina et le Front El Moustakbal ont annoncé, jeudi dernier, la création d'une nouvelle alliance politique pour réaliser un consensus national et édifier une Algérie forte. Lors d'une rencontre de concertation ayant regroupé les chefs des quatre partis, Abdelkrim Benmbarek, Mustapha Yahy, Abdelkader Bengrina et Fateh Boutbig, au siège du parti du FLN, M. Benmbarek a indiqué que cette rencontre «scelle une alliance politique entre des formations partageant des dénominateurs communs et des objectifs clairs visant à réaliser un consensus national pour protéger les intérêts du peuple et appuyer toutes les démarches participant de l'édification d'une Algérie forte».

Revant que son parti «œuvre à nouer des liens avec les autres partis présents sur l'échiquier politique, notamment au niveau des deux chambres du Parlement et des Assemblées locales de wilaya et communales, à partir de son programme inspiré des principes du 1er Novembre pour la construction d'un Etat démocratique populaire et social dans le cadre des principes islamiques», M. Benmbarek a appelé de ses vœux «la contribution de tous les partis à la construction d'une Algérie forte reposant sur le respect des constantes, des valeurs et de la glorieuse histoire de la nation». Le secrétaire général du parti du FLN a affirmé que les quatre partis de l'alliance aspiraient à «conforter le front intérieur du pays dans une conjoncture internationale et régionale de crise et face à l'instabilité qui l'entoure de toutes parts et aux velléités de certaines parties qui veulent faire taire la voix retentissante de l'Algérie dans les fora internationaux, notamment au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale des Nations unies, en faveur des opprimés et des peuples encore sous le joug colonial, en Palestine et au Sahara occidental». Il a ajouté que cette alliance «n'est pas conjoncturelle liée à l'échéance présidentielle, mais a vocation à s'étendre au-delà pour prendre des positions dans les domaines politique, juridique et socioéconomique». De même, elle «ne vise à exclure aucune partie, mais se veut complémentaire des autres composantes politiques et sociales qui contribuent à la construction d'une Algérie nouvelle», a-t-il poursuivi.

Ces partis ont, d'autre part, salué la cohésion entre le peuple, l'armée et les autres corps de sécurité, se félicitant des efforts soutenus consentis par les éléments de l'ANP dans la protection des frontières du pays. Ils ont également insisté sur la nécessité de défendre les intérêts vitaux de la nation et ses positions constantes sous la direction du Président Tebboune, affirmant que les institutions de l'Etat sont une ligne rouge et que leur défense est un devoir sacré pour l'ensemble des acteurs sur la scène nationale.

Il a, par là même, assuré que ces partis s'emploieront à faire de cette alliance «une base solide pour proposer des initiatives et soumettre des propositions à même de contribuer au développement socioéconomique et intensifier les contacts lors de la prochaine étape en vue de bien préparer l'échéance du 7 septembre prochain». Les partis de l'alliance «prévoient d'élaborer une charte d'éthique axée sur la moralisation de l'action politique dans le cadre d'une démarche commune visant à bâtir un Etat de droit», a-t-il ajouté. Cette rencontre d'évaluation et de coordination a été marquée par l'annonce de l'installation d'une commission conjointe entre les partis concernés pour soutenir l'action gouvernementale, débattre de toutes les



questions liées à cette alliance et choisir un slogan. Concernant la participation à la Présidentielle du 7 septembre prochain, le secrétaire général du RND, Mustapha Yahy, a affirmé, dans une déclaration à la presse, que l'alliance «proposera un candidat consensuel remplissant les conditions requises, notamment la capacité à préserver les acquis réalisés depuis 2019 et à poursuivre les réformes pour atteindre les objectifs fixés», soutenant que l'Algérie «a besoin de partis politiques forts». Les partis politiques représentés aux Assemblées élues, nationale et locales se sont félicités du dialogue «franc et constructif» qui a prévalu lors de leur rencontre avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, affirmant leur adhésion pleine aux positions de l'Etat en faveur des causes justes dans le monde, la cause palestinienne en tête. A ce titre, faut-il le rappeler, plusieurs partis avaient considéré les prochaines élections comme une échéance importante qui s'inscrit dans le cadre d'une vision prospective du pays et constituent un nouveau jalon permettant au peuple d'amorcer une étape basée sur les véritables fondements de l'Etat. Ils ont, en outre, exprimé leur appui nécessaire pour le succès de cette échéance, appelant les différentes obédiences politiques à participer massivement pour faire échec aux complots ourdis qui se trament contre l'Algérie. Ils ont également salué le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour la concrétisation de ses engagements devant le peuple algérien, à travers notamment, la révision de la Constitution, l'attachement au caractère social de l'Etat, outre le soutien aux jeunes, le renforcement de la souveraineté de l'Etat, la préservation de la mémoire, l'élimination des zones d'ombre et la prise de mesures concrètes pour la numérisation des institutions. Ces partis ont, d'autre part, salué la cohésion entre le peuple, l'armée et les autres corps de sécurité, se félicitant des efforts soutenus consentis par les éléments de l'ANP dans la protection des frontières du

pays. Ils ont également insisté sur la nécessité de défendre les intérêts vitaux de la nation et ses positions constantes sous la direction du Président Tebboune, affirmant que les institutions de l'Etat sont une ligne rouge et que leur défense est un devoir sacré pour l'ensemble des acteurs sur la scène nationale. Ils ont appelé les Algériens au renforcement du front interne, à l'adhésion autour des institutions de l'Etat et à soutenir ses positions stratégiques, invitant au resserrement des rangs et à l'unification des positions pour défendre les intérêts suprêmes du pays.

La communication avec l'opinion publique nationale et la classe politique est l'un des principaux engagements pris par le président de la République, il y a quatre ans, et qu'il s'est depuis attelé à honorer.

Il faut dire que depuis son arrivée au palais d'El Mouradia, le président de la République a ouvert grandes les portes aux partis politiques et personnalités nationales de tous bords, réussissant à créer une cohésion nationale visant à conforter le front intérieur, à appuyer les institutions de l'Etat et à soutenir leurs orientations stratégiques. Les larges consultations qu'il a menées avec différentes forces politiques et personnalités nationales ont permis de dégager une forte adhésion au processus de réformes en cours dans le cadre de la démarche de dialogue et de concertation. La communication avec l'opinion publique nationale et la classe politique est l'un des principaux engagements pris par le président de la République, il y a quatre ans, et qu'il s'est depuis attelé à honorer. En effet, dès les premiers jours de son mandat présidentiel, le Président

Tebboune a tenu plusieurs rencontres avec la presse nationale, des personnalités nationales et historiques et des responsables de partis politiques et d'associations nationales, qu'il a écoutés et auxquels il a présenté son programme pour l'édification d'une Algérie nouvelle fondée sur la concertation et la démocratie. A partir de janvier 2020, le président de la République a instauré une nouvelle tradition avec les médias nationaux, consistant à leur accorder des entrevues périodiques, représentant un acquis majeur pour la corporation médiatique nationale et un espace où sont abordées les questions politiques et socioéconomiques intérieures. Lors d'une de ces entrevues, le président de la République a appelé les partis à «rompre avec les vieilles méthodes», soutenant qu'ils (les partis) étaient «libres de tracer leurs propres programmes politiques, mais en ayant impérativement pour dénominateur commun, l'unité nationale et la Déclaration du 1er Novembre». Réagissant au message du président de la République, les forces politiques ont mis de côté leurs calculs étroits pour lancer plusieurs initiatives en faveur du renforcement de l'unité nationale, en y associant syndicats, organisations de la société civile et représentants de la communauté nationale à l'étranger. Plusieurs partis et composantes de la société civile ont d'ailleurs réaffirmé leur soutien absolu aux réformes politiques, économiques et sociales décidées par le président de la République et souligné leur détermination à consolider les valeurs de cohésion et de mobilisation collective, en vue de protéger la patrie contre toutes velléités d'atteinte à sa sécurité, sa stabilité et son unité. Ils se sont également félicités de l'adhésion du Président Tebboune à toutes les démarches visant à conforter le front intérieur et à resserrer les rangs, ainsi que de son engagement à poursuivre le dialogue et la concertation avec différentes forces nationales, en consacration du principe de démocratie participative.

T. Benslimane

Algérie-Sénégal

Attaf évoque à Dakar les défis de la coopération bilatérale

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'Étranger, Ahmed Attaf, a indiqué, jeudi soir à Dakar, que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune est «personnellement attentif à la qualité des relations algéro-sénégalaises».

«**J'** ai eu le privilège d'être reçu en audience par le président de la République sénégalaise auquel j'ai remis une lettre de son frère le président de la République, Abdelmadjid Tebboune», a précisé le ministre dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président du Sénégal, Bassirou Diomaye Faye, ajoutant que le Président Tebboune «est personnellement attentif à la qualité des relations algéro-sénégalaises, tout comme il est particulièrement soucieux de leur contenu et de leur substance». En outre, «le Président Abdelmadjid Tebboune est également attentif à l'impératif d'une concertation politique soutenue, régulière et permanente entre nos deux pays, tant que les défis auxquels ils sont confrontés sont les mêmes dans toutes leurs aires d'appartenance commune». M. Attaf a ajouté à l'adresse du Président sénégalais que «dans l'accomplissement de la grande destinée de votre grand pays, une nouvelle ère est en train de s'ouvrir. Compte tenu de l'histoire de nos deux pays, compte tenu des relations particulières qu'ils ont pu tisser et entretenir entre eux, en dépit parfois des épreuves et des adversités, et compte tenu, enfin, des aspirations et des ambitions communes qu'ils nourrissent, l'Algérie a à cœur d'être aux côtés du Sénégal à un moment où il entame l'écriture d'une nouvelle page de son histoire multiséculaire».

Les deux pays, côte à côte face aux nombreux défis

Par ailleurs, M. Attaf a souligné que «l'Algérie entend aussi être aux côtés du Sénégal dans cette phase à travers une plus grande mobilisation de nos ressources pour la concertation politique, eu égard aux nombreux défis qui s'imposent à nous dans cette aire d'appartenance commune, la région sahélo-saharienne qui connaît une montée des périls ayant pour noms : le terrorisme, la criminalité internationale organisée, la traite des êtres humains, les reculs économiques autant que sociaux et des instabilités politiques récurrentes. «M. Attaf a rappelé, d'autre part, que «sur la période récente, l'Afrique a enregistré de belles victoires», citant notamment «la mise en place de la zone de libre-échange, l'adhésion au G20, une unanimité internationale qui se forme pour corriger l'injustice historique et permettre à notre continent d'avoir une meilleure représentation au Conseil de sécurité, l'appropriation africaine en cours des missions de maintien de la paix». Mais «ces belles victoires ne peuvent à elles-seules cacher les échecs tragiques. Ces échecs concernent



toutes les cinq régions de notre continent insécurisées, déstabilisées et fragilisées par un grand nombre de foyers de crises, de tensions et de conflits», a-t-il déploré. Au niveau de l'environnement international, a-t-il ajouté, «ses signes distinctifs actuels ne sont pas rassurants non plus. Il y a le système de sécurité collective qui montre ses limites, il y a le multilatéralisme qui s'essouffle, le tissu de l'interdépendance qui s'effiloche et les Nations unies qui voient se perdre la confiance des peuples et des Etats en elles. Là aussi, il y a un vaste chantier qui nous attend». «Voilà les tâches que nos deux pays doivent prendre à bras-le-corps. Voilà les défis qu'ils doivent relever et les perspectives qui s'ouvrent à eux», a-t-il conclu.

Attaf copréside une séance de travail avec son homologue sénégalaise

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a coprésidé, jeudi à

Dakar, une séance de travail avec son homologue sénégalaise, Mme Yassine Fall, dans le cadre de la visite de travail effectuée en République du Sénégal, en qualité d'envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. La séance a été consacrée à «la concertation et à la coordination autour de plusieurs questions liées aux relations bilatérales et aux perspectives de leur élargissement pour englober de nouveaux domaines mutuellement bénéfiques», a précisé la même source, ajoutant que les deux parties ont également examiné «les derniers développements au plan continental, en prévision des prochaines échéances au niveau de l'Union africaine (UA)». A l'invitation de son homologue sénégalaise, Mme Yassine Fall, le ministre Ahmed Attaf a visité le Musée des civilisations africaines à Dakar et ses différents pavillons où il a reçu des explications sur les principaux éléments exposés et les messages qu'ils véhiculent sur la civilisation et l'histoire des peuples et des pays africains.

Zineb Outenkhi /Ag.

Observatoire national de la société civile

Benbraham exhorte depuis Akbou à amplifier le mouvement associatif

Le président de l'Observatoire national de la société civile, Nouredine Benbraham, a exhorté, jeudi, depuis la ville d'Akbou (Béjaïa), la frange juvénile à renforcer leur engagement et amplifier leur mobilisation afin de consolider la dynamique de solidarité nationale et d'appuyer ainsi la stratégie inhérente au développement socioéconomique du pays. Intervenant à l'occasion d'un regroupement régional au stade olympique de la ville, M. Benbraham a notamment mis en exergue, l'importance du réseautage entre associations et la densification du partage des expériences et projets à travers les réseaux sociaux. L'objectif, a-t-il expliqué, est «d'approfondir la dynamique de dialogue

et de concertation, et d'apporter des réponses concrètes et partagées aux attentes des citoyens», soulignant, à ce propos, l'importance de fédérer les énergies. M. Benbraham a, à l'occasion, évoqué l'ancienne organisation sociale de Tadjemaât (comité de village), et rappelé ses vertus, appelant à s'en inspirer autant dans son fonctionnement qu'en matière d'efficacité dans la gestion des affaires de la cité. Il a estimé que Tadjemaât est un exemple simple de la démocratie participative, et que les choses dans le contexte actuel sont éminemment plus complexes, et impliquent d'autres facteurs, dont l'environnement, les équilibres sociaux, la conduite des projets, et autres.

Année scolaire 2023-2024

Les examens de rattrapage prévus du 23 au 27 juin

Le ministère de l'Éducation nationale a arrêté, jeudi, le calendrier des examens de rattrapage au titre de l'année 2023-2024, durant la période allant du 23 au 27 juin pour les trois cycles d'enseignement. Les examens de rattrapage pour les 2e, 3e, et 4e années du cycle primaire auront lieu les 23 et 24 juin, et ceux du cycle moyen, le 26 et 27 juin pour les 1re, 2e et 3e années, tandis que les examens de rattrapage pour les 1re et 2e années secondaires se dérouleront les 23 et 24 juin. Quant aux résultats, ils sont connus le 27 du même mois. Dans ce cadre, le ministère veille à ce que tous les établissements éducatifs s'engagent à organiser ces épreuves pour tous les

cycles d'enseignement «sans exception aucune», soulignant que ces examens «concernent les élèves ayant obtenu une moyenne annuelle allant entre 4,50 et 4,99/10 pour le cycle primaire, et entre 9 et 9,99/20 pour les cycles moyen et secondaire». D'autre part, les examens de rattrapage seront organisés dans «les matières dans lesquelles les élèves n'ont pas obtenu la moyenne requise concernant les cycles primaire et moyen, et dans deux matières seulement parmi les matières où les élèves n'ont pas obtenu la moyenne pour le cycle secondaire». L'annonce et la communication des dates des examens de rattrapage des trois cycles aux élèves concernés et leurs

parents, se feront jeudi 23 mai, à travers tous les moyens disponibles, notamment sur les sites électroniques et les pages officielles des directions de l'Éducation. A noter que cette mesure exclut les élèves qui passeront les épreuves du baccalauréat et l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM). Les examens de rattrapage constituent une étape «très importante, préservant les efforts des élèves concernés en leur accordant une deuxième chance pour réussir», outre «son impact positifs sur les systèmes éducatifs et le passage d'une année à une autre durant le même cycle scolaire».

Houda H.

Communication

Lancement du Prix de la meilleure œuvre médiatique touristique

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a lancé, en collaboration avec le ministère de la Communication, le Prix de la meilleure œuvre médiatique touristique, fixant le 15 juin comme date butoir de dépôt des dossiers. «Ce prix, lancé à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du tourisme (25 juin) comprend les catégories suivantes: meilleur article touristique, meilleur reportage télévisé, meilleur reportage radiophonique, meilleur site web pour la promotion du tourisme algérien et meilleure application numérique». Cette initiative, ajoute le communiqué, vise à «promouvoir la destination touristique Algérie et à la faire connaître au niveau national et international, tout en mettant en avant les efforts déployés par les autorités supérieures du pays dans le développement des atouts du tourisme interne». A cet effet, les journalistes souhaitant participer doivent envoyer leurs travaux par courriel à l'adresse: Ces4@ministerecommunication.gov.dz ou les déposer au niveau ministère de la Communication sis Rue Marcello Fabbri, Bir Mourad Rais, Alger.

L'Afrique face aux rivalités des grandes puissances

Dix axes directeurs pour son émergence par une nouvelle gouvernance

● Par Abderrahmane Mebtoul, professeur des universités

Avec ses importantes potentialités, des richesses colossales, l'Afrique courant 30,353 millions de km², pour une population fin 2023 d'environ 1,4 milliard d'habitants, 18% de la population mondiale avec un PIB en 2023 estimé à 2700 milliards de dollars contre 2500 en 2022, environ 2,7% du PIB mondial, l'équivalent de celui de la France qui a une population de 68 millions d'habitants, est en ce début du XXI^e siècle l'objet de convoitises de la part des grandes puis-

sances et de certaines nations émergentes. Les différentes rencontres USA/Afrique, Chine Afrique, Russie/Afrique, Europe/Afrique, Turquie Afrique, Japon Afrique, en n'oubliant pas les pays du Golfe à revenus financiers importants, la préoccupation de ces principaux acteurs entrant dans le cadre de la nouvelle configuration géostratégique est le contrôle de certaines matières premières stratégiques de l'Afrique.

1- Il y a lieu au préalable de situer le poids économique des plus grands pays en référence au produit intérieur brut (PIB), indicateur qui permet de mesurer les richesses créées dans un pays, mais devant tenir compte, pour plus d'objectivité, du PIB par tête d'habitant et la répartition du revenu par couches sociales pour déterminer les inégalités. Nous avons pour 2023 les 20 pays ayant le PIB le plus élevé : USA 25 462,70 milliards de dollars; la Chine 17 963,17; le Japon 4 231 014; l'Allemagne 4 072,19; l'Inde 3385,09; le Royaume Uni 3070,67; la France 2782,91; la Russie 2240,42; le Canada 2139,84; l'Italie 2010,43; le Brésil 1920,10; l'Australie 1675,42; la Corée du Sud 1665,25; le Mexique 1414,19; l'Espagne 1397,51; l'Indonésie 1319,10; l'Arabie saoudite 1108,15; les Pays-Bas 991,11; la Turquie 905,99 et la Suisse 807,71 milliards de dollars. Mais si l'on prend les USA, l'Europe y compris le Royaume-Uni pour moins d'un milliard d'habitants sur un total dépassant 8 milliards d'habitants depuis janvier 2024, ils totalisent plus de 40% du PIB mondial évalué à plus de 101.000 milliards de dollars. Les BRICS avec les nouvelles adhésions totalisent 33% du PIB mondial pour environ 50% de la population mondiale. Pour le continent Afrique, objet de cette contribution, il n'existe pas une Afrique mais des Afriques, certains pays, notamment le Nigeria, le Gabon, le Tchad, la République démocratique du Congo, l'Algérie, la Libye sont spécialisés dans le pétrole, le gaz et les matières premières, qui connaissent une forte demande et un prix élevé sur le marché mondial leur permettant une relative aisance financière. A l'inverse, des pays comme le Bénin, le Malawi, l'Ile Maurice, le Swaziland, l'Éthiopie, le Togo, le Mali, qui sont pénalisés dans des produits qui connaissent souvent une détérioration en termes d'échange, Selon l'institut stratégique Ires de Paris, l'Afrique entre 2021/2023, le commerce intra-africain n'est que de 15% et les échanges intra maghrébins étant inférieur à 3%. Pour 2023, le FMI donne le classement suivant : l'Afrique du Sud (373 milliards de dollars), l'Égypte (348 milliards de dollars), l'Algérie (267 milliards de dollars) et le Nigeria (253 milliards de dollars). Pour les nations les plus riches en Afrique en référence au PIB par habitant en PPA les Seychelles occupe la première place de 29 164 dollars, l'Ile Maurice la deuxième rang, devant la Libye (24 559 \$), le Botswana (19 398 \$) le Gabon (19 197 \$), la Guinée équatoriale (18 510 \$), l'Égypte (16 979 \$), l'Afrique du Sud (16 091 \$) et l'Algérie (13 507 \$). L'Afrique possède le 3^e plus grands fleuves et cours d'eau du monde, de vastes étendues de terres arables et moins de 10 % de celles-ci sont utilisées parallèlement aux importantes. Nous avons également les ressources minières, le continent possédant 54 % des réserves mondiales de platine, 78 % de de diamant, 40 % de chrome 28 % de celles de manganèse et des pays, comme la République démocratique du Congo (RDC), la Zambie, le Niger, le Mali, l'Afrique du Sud, regorgent de matières premières stratégiques, comme le cuivre, le coltan (utilisé dans la fabrication des téléphones portables), l'uranium, le diamant, l'or. Par ailleurs, dix-neuf pays d'Afrique au Sud du Sahara possèdent d'importantes réserves d'hydrocarbures, de pétrole, de gaz, de charbon ou de minéraux et de nouvelles découvertes de réserves de pétrole, de gaz naturel et de minerais stratégiques sont annoncées dans plusieurs pays du continent entre 2022 et 2025. Paradoxalement, la zone la plus pauvre, l'Afrique subsaharienne est une région riche en ressources naturelles, peinent à pleinement tirer profit de ses vastes ressources, idem pour le Soudan et la Libye qui connaissent une déstabilisation, le premier possédant 210 millions d'hectares de terres arables, dont seulement 25% sont cultivées (les tensions au Moyen-Orient ayant fait oublier la grande famine qui frappe de pays) et la Libye divisé en deux, premier réservoir de pétrole en Afrique 43 milliards de barils pour une population inférieure à 7 millions d'habitants. Selon la Banque Africaine de développement, en 2023-24, la croissance moyenne du PIB réel de l'Afrique a été de 4,1 %, contre 3,8 % en 2022. Cependant, selon le FMI, la dynamique des fondamentaux macroéconomiques de l'Afrique reste mitigée, le déficit budgétaire devant se stabiliser à 3,9 % du PIB en 2023-24, contre 4 % en 2022, le déficit du compte courant devant se creuser pour atteindre 2,3 % du PIB en 2023-24, contre 2,1 % en 2022. Par ailleurs, les fluctuations des taux de change se sont poursuivies dans la plupart des pays entre 2022/2023, en raison du resserrement monétaire mondial mené par les États-Unis et certaines économies avancées ayant eu pour impact un taux d'inflation de 15,1 % en 2023, contre 14,2 % en 2022, mais qui devrait descendre à 9,5 % en 2024.

2- Une nouvelle gouvernance menée par des leaders africains est possible afin de régénérer l'Afrique avec principalement comme objectif de lutter contre les inégalités et placer les pays africains, tant individuellement que collectivement, sur la voie d'une croissance et un développement durable. Sans être exhaustif, les priorités peuvent s'articuler autour de dix axes interdépendants : premièrement accélérer la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) adopté le 1er janvier 2021, 54 pays africains l'ayant signé et 47 ratifié, qui selon la Banque mondiale pourrait permettre aux pays africains de faire sortir de l'extrême pauvreté 30 millions d'habitants et d'accroître le revenu de 68 millions d'autres personnes qui vivent avec moins de 5,50 dollars par jour. et sur les 450 milliards de dollars de gains potentiels, environ 300 milliards proviendraient des mesures de facilitation du commerce visant à lever les freins bureaucratiques et à simplifier les procédures douanières. L'accord devrait réduire les droits de douane entre les pays membres et traitera d'aspects de politique générale liés notamment à la facilitation des échanges et aux services, tout en englobant des dispositions réglementaires telles que les normes sanitaires et les barrières techniques au commerce. Si elle est pleinement mise en œuvre, la ZLECAf permettrait de réorganiser les marchés et les économies de la région et de stimuler la production dans les secteurs des services, de l'industrie manufacturière et des ressources naturelles. L'intégration sous-régionale, à travers la création d'un marché commun de biens et de services renforcera la complémentarité économique du continent de stimuler le commerce intra-africain de 52,3 % d'ici à 2025, d'augmenter les revenus de l'Afrique jusqu'à 450 milliards de dollars d'ici à 2035, et sortir 30 millions d'Africains de l'extrême pauvreté deuxièmement, établir des conditions favorables au développement en assurant la sécurité régionale sans laquelle aucun développement n'est possible et pilier du développement de l'Afrique, accélérer les réformes tout en préservant la cohésion sociale par une politique globale synchronisant l'efficacité économique et une profonde justice sociale afin d'avoir l'adhésion des populations, supposant une profonde moralité des dirigeants, troisièmement, compte tenu de ces risques élevés, des moyens financiers importants, estimés par la Climate Policy Initiative à 2 800 milliards de dollars entre 2020 et 2030, seront nécessaires pour que l'Afrique puisse atteindre ses objectifs de lutte contre le réchauffement planétaire. Cela est lié au développement des énergies renouvelables (solaire, hydrogène vert, bleu, blanc), le continent disposant d'un potentiel important puisqu'il concentre environ 60 % du potentiel solaire mondial et 40 % des minéraux stratégiques nécessaires à la décarbonation; quatrièmement, liée à l'objectif précédent le développement de l'agriculture qui emploie plus de 50 % de la population active et représente plus de 25 % de son PIB doit constituer où l'Afrique face aux conséquences dramatiques du dérèglement climatique risque de connaître une baisse de 20 % de ses rendements agricoles d'ici à 2050. cinquièmement, 13 pays africains connaissent une grave insécurité hydrique. Sur la base des conclusions de l'évaluation de la sécurité mondiale de l'eau 2023, ces pays comprennent l'Éthiopie, l'Érythrée, les Comores, le Tchad, Madagascar, la Libye, Djibouti, le Libéria, le Niger, le Soudan, le Soudan du Sud, la Somalie et la Sierra Leone. Un autre rapport indique que sur une échelle de 1 à 100, 19 pays africains ont des niveaux d'eau inférieurs au seuil de 45. Le même rapport suggère que seuls 13 pays africains ont au moins un niveau modeste de sécurité hydrique, dont la Tunisie, le Botswana, l'Égypte, Gabon et Maurice. L'eau étant un enjeu du XXI^e siècle, avec des risques de guerre et des conflits comme en témoigne les tensions entre l'Égypte et l'Éthiopie pour le fameux barrage de la renaissance, mais cela concerne tous les continents, face à la diminution de l'approvisionnement en eau en Afrique à la pénurie d'eau qui risque de frapper l'Afrique, il existe deux solutions principales innovantes, le dessalement et la réutilisation de l'eau; sixièmement, renforcer les investissements notamment étrangers par l'amélioration du climat des affaires mais dans un cadre de partenariat gagnant-gagnant, évitant la dilapidation des richesses comme par le passé, où selon la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), 45 milliards de dollars de flux d'investissements directs étrangers ont été dirigés vers l'Afrique en 2022, année de la pandémie, soit 35 milliards de dollars de moins qu'en 2021 et ce, parallèlement, la lutte contre la fuite des capi-



taux liée à la corruption, le quotidien français les Echos.fr, du 29/09/2020 estimant une fuite illicite de 85/100 milliards de dollars par an; septièmement, l'objectif est la promotion de la diversification de la production et des exportations, y compris la promotion de l'agro-industrie, des usines, des mines, des profils minéraux, du tourisme avec la réalisation d'investissements dans des secteurs fondamentaux susceptibles de contribuer à la croissance économique. L'Afrique doit investir dans les nouvelles technologies dont l'intelligence artificielle, le contient connaissant un important déficit dans le numérique. Selon un rapport de la Banque mondiale et des Nations unies, l'économie numérique dans le PIB mondial atteindra 25 % en 2026, plus de 30% horizon 2030 contre moins de 15,5% en 2016 devant constituer un impératif pour des dirigeants africains, l'Union internationale des télécommunications estimant qu'un gain de 10 % de son déploiement sur les territoires du continent engendrerait une hausse de 2,5 % du PIB par habitant. Selon une enquête réalisée par Africa24, la réalisation de la vision d'une Afrique numérique nécessite le développement de solutions numériques locales. Le continent ne compte que sept start-up licornes, c'est-à-dire des entreprises technologiques dont la valeur est supérieure à 1 milliard de dollars. Pour son essor, l'Afrique prévoit de développer son économie numérique et d'investir dans la promotion des start-ups locales. L'économie numérique africaine vaudrait 712 milliards de dollars (680 milliards d'euros) d'ici à 2050, soit 8,5 % du PIB continental; huitièmement; il s'agit d'accorder une priorité au développement humain, particulièrement la santé, l'éducation, les sciences et technologies et le développement des compétences et lutter contre l'exode des cerveaux où selon la Banque africaine de développement, rapport de 2022, l'Afrique perd environ 2 milliards \$ par an du fait de la fuite des cerveaux dans le seul secteur de la santé. Or, c'est une fuite indirecte de capitaux étant la plus grande hémorragie, un pays sans son élite étant comme un corps sans âme, le départ des diplômés appauvrissant les pays d'origine : coût de leur formation, perte de compétence et freins au développement ce qui renvoie à la considération au savoir, la diaspora africaine avec son expérience devant être intégrée; neuvièmement, l'Afrique accuse un important déficit dans les infrastructures, accéléré par une croissance du taux d'urbanisation, 50 % de son territoire, selon les dernières conclusions de la révision et de la mise à jour des données d'Africapolis 2023, où par exemple (rapport ONU) avec d'importantes disparités, 12 pays africains affichant un taux d'électrification entre 80/90%, 23 une moyenne de 50%. Avec une moyenne générale pour le continent de 32%. Le besoin de financement se situerait selon l'agence

Ecofin entre 68 et 108 milliards de dollars sur l'ensemble du continent alors que selon la banque africaine de développement le montant dépasserait les 150 milliards de dollars, ce qui influencerait sur le taux de croissance d'au moins 2%; dixièmement, tout en assurant une bonne gouvernance politique, économique et d'entreprise, avec un accent sur la gestion financière publique interne, s'impose une négociation avec les principaux bailleurs de fonds pour alléger la dette qui devient insupportable. Selon le FMI, la dette publique en Afrique a atteint fin 2022 1800 milliards de dollars en hausse de 183 % depuis 2010. A cela s'ajoutent les impacts du réchauffement climatique qui frappent de plein fouet l'Afrique qui pourtant n'est responsable selon les rapports de l'ONU pour moins de 5% des effets de serre et selon l'ONU l'Afrique a besoin d'ici à 2030 de près de 200 milliards de dollars pour atteindre ses ODD.

En conclusion, comme le note Nicolas Normand dans une contribution du 15 février 2021 dans Magazine/Diplomatie « l'Afrique en 2050 pourra-t-elle devenir la nouvelle frontière de l'Europe, son relais de croissance ou, au contraire, la source de ses principales menaces, le rivage d'où déferleront des vagues incessantes d'immigrés fuyant l'insupportable ? ». Ayant depuis des décennies une vision optimiste du devenir de l'Afrique grâce à sa jeunesse dynamique et un renouveau de sa gouvernance (voir conférence du Pr Abderrahmane Mebtoul conférence Unesco 1992 coopération Europe/Afrique), évitons « l'afro-pessimisme » car selon le FMI, l'Afrique avec un taux de croissance supérieurs à 5/7% au cours des trois prochaines décennies, aura le potentiel de contribuer à l'économie mondiale à hauteur de 29 000 milliards de dollars en 2050 dont plus de 4500 milliards de dollars pour l'Afrique subsaharienne, où selon, les prévisions d'Euromonitor, entre 2023 et 2040, le PIB réel de l'Afrique de l'Est devrait augmenter de 193 %, soit un taux nettement plus élevé que celui de l'Afrique centrale (+10 %). D'une manière générale, en prévisions d'importants bouleversements géostratégiques, et socioéconomiques mondiaux 2024/2030/2040/2050, les nouveaux défis pour l'Afrique concernent la relance économique tenant compte du bouleversement technologique mondial, les ressources hydriques, la pauvreté, les épidémies, et l'environnement. Ils sont d'ordre local, régional et global. Il devient impératif que les gouvernants africains améliorent leur gouvernance et pour les pays développés et émergents qu'à une vision strictement marchande se substitue un co-développement pour une richesse partagée. Le dialogue des civilisations et la tolérance sont des éléments plus que jamais nécessaires à la cohabitation entre les peuples et les Nations.

A. M.

Auto-entrepreneuriat

L'ANAE et sa plateforme ont boosté l'accès des jeunes à l'auto-emploi

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, a affirmé, jeudi à Alger, que l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur (ANAE), à travers sa plateforme numérique dédiée à l'obtention de la carte de l'auto-entrepreneur, lancée fin janvier dernier, ont boosté l'accès des jeunes à l'auto-emploi.

S'exprimant lors d'un point de presse, organisé à l'issue d'une journée d'information sur l'auto-entrepreneur, M. Oualid a souligné que «l'ANAE et sa plateforme numérique, dédiée à l'obtention de la carte de l'auto-entrepreneur, ont démontré leur efficacité dans l'accès des jeunes à l'auto-emploi, le soutien à la diversité des activités entrepreneuriales et l'importance de la numérisation». Accompagné par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, ainsi que des cadres de plusieurs ministères et instances financières, le ministre a, à cette occasion, salué «la disponibilité des autres secteurs dans la mise en place de cette plateforme». À ce titre, il a relevé que le nombre de 10 000 inscrits sur cette plateforme, en cinq mois, témoigne de «l'impact de la facilitation des procédures dans l'encouragement des jeunes à concrétiser leurs projets de créer des emplois, des richesses et même de nouvelles activités», expliquant que «la plateforme, en tant que service public, contribue à l'amélioration de la qualité des services, en simplifiant l'accès à l'entrepreneuriat pour tous, à travers une procédure d'inscription fluide et transparente». Ainsi, a-t-il ajouté, parmi les 10 000 jeunes inscrits, 8032 ont déjà reçu leur carte de l'auto-entrepreneur, dont 99,28% d'entre eux bénéficient pour la première fois de la cou-

verture sociale, a-t-elle assuré, ajoutant également que 9380 identifications fiscales ont été créées, dont 2 850 validées. Citant les activités les plus prisées, M. Oualid a noté que les services numériques et les activités inhérentes représentent 44% des nouveaux auto-entrepreneurs, suivis de 14% dans la consultation et 13% dans les activités culturelles et médiatiques. Estimant que son département s'attend à 13 000 inscrits sur cette plateforme d'ici la fin de l'année en cours, le ministre a, par ailleurs, précisé que 6851 propositions de nouvelles activités dans l'auto-entrepreneuriat ont été formulées par les jeunes qui ont accédé à la plateforme, dont 154 propositions acceptées et introduites désormais dans la plateforme. Parallèlement à la plateforme, l'ANAE travaille actuellement sur l'élaboration du guide de l'entrepreneur pour une meilleure visibilité de cette activité, ainsi que sur la mise en place d'un service de livraison à domicile de la carte de l'entrepreneur, a fait savoir le ministre. Des campagnes de sensibilisation sur l'auto-entrepreneuriat seront lancées prochainement, ciblant la gent féminine qui ne représente que 13% des 10 000 auto-entrepreneurs inscrits, selon lui, rappelant que dans le domaine de financement, la banque nationale d'Algérie (BNA) a lancé le bouquet «Machrouï (mon projet)» qui offre une panoplie de produits et services à l'auto-entrepreneur dans le cadre du financement



islamique. Cette journée d'information a été marquée par la remise de la carte de l'auto-entrepreneur numéro 10 000 à Aziza Chikhi Bassa, par les ministres de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises et celui du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Quatre autres auto-entrepreneurs évoluant dans

les domaines des services numériques, des activités culturelles, et la consultation ont témoigné, à cette occasion, de leur expérience avec le régime de l'auto-entrepreneur, s'accordant à affirmer «l'agréable surprise» et «la souplesse» du dispositif numérique mis en place.

Amed Itchiran /Ag.

Tourisme & Artisanat

Le secteur a contribué à hauteur de 360 mds de dinars au produit national brut

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a annoncé, jeudi à Oran, que le secteur de l'Artisanat a contribué à hauteur de 360 milliards de dinars au produit national brut en 2023. Le ministre a indiqué, dans une allocution qu'il a prononcée lors de sa supervision de la cérémonie inaugurale de la 25e édition du Salon international de l'artisanat, au Centre des conventions d'Oran (CCO), que «le secteur de l'Artisanat représente une force économique ayant contribué par un apport de 360 milliards de dinars à la formation du produit national brut en 2023». Il a affirmé, d'autre part, que son département ministériel veille à accompagner les artisans, dont le nombre dépasse 1.1 million artisans, répartis à travers trois créneaux d'activité, à savoir l'artisanat d'art, de production et des services, précisant que «le secteur est à vocation économique à tout point de vue, considéré comme un des affluents du développement local et producteur de richesse». Evoquant le Salon, le ministre a déclaré que la présente édition est marquée par la participation de plus de 400 artisans et artisanes des 58 wilayas, dont 58 représentent des pays frères et amis, à l'instar de la Palestine, l'Égypte, le Tunisie, la Libye, la République arabe sahraouie démocratique, la Mauritanie, le Mali et le Niger, avec une présence remarquable de la femme artisane. Prennent part également à cette manifestation, qui se tient pour la première fois à Oran, plusieurs organismes et partenaires relevant des secteurs de la Culture et des

Arts, la Formation et l'Enseignement professionnels, l'Economie de la connaissance et des Startups, ainsi que celui des Moudjahidine et des Ayants droit. De son côté, le wali d'Oran Saïd Sayoud a déclaré que cet événement à caractère international est marqué par la participation de coopératives, d'entreprises économiques, d'associations dont les activités sont dédiées à la promotion de l'artisanat et de l'ensemble des spécialistes du domaine de l'artisanat, ajoutant que le Salon «vise à promouvoir les produits de l'artisanat et à consolider l'échanger des expériences entre les professionnels du secteur, ainsi qu'à susciter la concurrence entre les produits issus de cette activité». Il a fait observer que «le Salon constitue, en outre, un espace de commerce et de rencontres des professionnels et des partenaires activant dans ce domaine, susceptible de vulgariser la production artisanale et à mettre en valeur le potentiel de ce segment de l'activité économique, ainsi qu'à prendre connaissance des principales nouveautés qui le caractérise, de même qu'il contribue à accroître le niveau de la production nationale et préserver les métiers et les activités légués par nos ancêtres». Il convient de signaler que la cérémonie inaugurale de ce Salon, qui se poursuit jusqu'au 27 de ce mois, qui a été supervisé par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, a été marqué par la présence d'ambassadeurs de plusieurs pays et des walis de Tlemcen, Mostaganem et Sidi Bel-Abbès.

Agriculture

Création d'une entreprise publique de développement des cultures agricoles stratégiques

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a annoncé, jeudi à Alger, la restructuration du Groupe de valorisation des produits agricoles (GVAPRO) en entreprise publique économique par actions pour développer les cultures agricoles stratégiques. Intervenant devant la Commission de l'agriculture et du développement rural du Conseil de la nation sur «le cadre juridique des fermes pilotes et des coopératives agricoles et leur rôle dans la nouvelle orientation agricole», en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Cherfa a précisé que «cette démarche vient conformément aux nouvelles orientations du secteur agricole et en exécution des instructions du président de la République, lors de la réunion du Conseil des ministres du 18 février 2024». Cette nouvelle entreprise est chargée du développement des cultures stratégiques, notamment les légumineuses, les graines

oléagineuses dont le tournesol, et les arbres résistants tels que l'arganier et le pistachier, en sus de la multiplication des semences, a fait savoir le ministre. Au total, 174 unités de production agricole, d'une superficie globale de plus de 114 000 hectares de terres cultivables, ont été rattachées à l'entreprise, avec la création de quatre sociétés en charge de quatre filières. L'EPE-SPA SODELSEC sera responsable de la filière des légumineuses, qui s'est vue attribuer une superficie de plus de 38 500 hectares pour la culture de légumineuses telles que les lentilles et les pois chiches, tandis que l'EPE-SPA SODEOL sera chargée de la filière des graines oléagineuses, à laquelle il est attribuée une superficie de plus de 33 300 hectares pour la culture de plantes oléifères, y compris la production de graines de tournesol. La branche des arbres résistants sera prise en charge par l'entreprise «EPE-SPA SODEAR», qui a dédié une superficie de 2 925 hectares à la planta-

tion d'arganiers et 1400 hectares aux pistachiers, tout en confiant à la société «EPE-SPA SODESEM» la branche d'intensification des semences sur une superficie de 21 000 hectares. Dans ce contexte, un plan d'action qui s'étend sur trois ans a été mis en place pour la réalisation des objectifs tracés en vue de développer les cultures stratégiques au niveau des unités de production agricole, selon M. Cherfa qui a indiqué que le secteur «est en passe d'élaborer un plan d'investissement comprenant la mobilisation des ressources hydriques, l'acquisition de matériel agricole, d'intrants, et de plants d'arbres résistants, afin de concrétiser la nouvelle vision en matière d'agriculture». «A travers cette nouvelle vision, le secteur tend à reconsidérer les potentialités agricoles que recèle l'Algérie, en s'appuyant sur le plan des cultures stratégiques et la création d'unités de production agricole».

Saïd B.

Construction ferroviaire

Création d'un grand groupe public

S'inscrivant dans la vision stratégique économique du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et en application de ses directives, le Conseil des Participations de l'Etat (CPE), a acté, jeudi, la création d'un grand groupe public dédié à l'ingénierie et à la réalisation des projets ferroviaires, à travers la reconfiguration du secteur public des infrastructures ferroviaires. La création de ce groupe public a été actée lors de la 184e session du CPE, tenue sous la présidence du Premier ministre, Nadir Larbaoui. L'approche retenue vise à mettre à profit l'important programme ferroviaire décidé pour mettre en synergie les capacités d'ingénierie et de réalisation des entreprises publiques spécialisées dans le domaine de la construction ferroviaire, dans le cadre d'un regroupement cohérent de leurs capacités et de leur savoir-faire. Dans ce cadre, le modèle organisationnel projeté est axé sur la constitution d'un grand groupe formé par une société mère EPE/SPA, à laquelle sont rattachées quatre filiales spécialisées dans le ferroviaire, à savoir les entreprises publiques économiques Setirail Spa, spécialisée dans l'ingénierie ferroviaire (études et suivi des travaux), Infrarail Spa, spécialisée dans les travaux d'infrastructures ferroviaires, Railelect Spa, spécialisée dans l'électrification ferroviaire et Infrafer Spa, en charge des infrastructures et de production d'agrégats. Ainsi, l'Algérie sera dotée d'une entité d'envergure, d'ingénierie et de réalisation dans le domaine ferroviaire, à même de répondre aux grands projets ferroviaires structurants, décidés par le Président de la République dans l'optique d'un maillage ferroviaire du territoire, par la densification du réseau, ce qui requiert une mobilisation conséquente des capacités nationales d'ingénierie et de réalisation. La création de ce groupe vise, dans le cadre d'une vision stratégique, à conforter l'autonomie technologique du pays, renforcer la position des entreprises nationales face à la rude concurrence étrangère, en augmentant les capacités de négociation face ou avec les groupes étrangers, améliorer la maîtrise du management, par une mutualisation des ressources et une économie d'échelle, notamment en matière d'approvisionnement, et, enfin, induire des effets d'entraînement sur les entreprises nationales hors portefeuille, notamment les sous-traitantes, en amont et en aval de la chaîne de valeur.

N. I.

Hydrocarbures offshore en Algérie Les études d'exploration ont révélé des «indicateurs positifs»

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, ce jeudi à Alger, que les études en cours sur l'exploration offshore des hydrocarbures en Algérie avaient révélé des «indicateurs positifs», notamment en ce qui concerne le gaz naturel.

Lors d'une plénière au Conseil de la nation, présidée par Salah Goudjil, président de la chambre haute du Parlement, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre a souligné que «les études menées sur deux régions, la première entre Skikda et Béjaïa et la deuxième entre Aïn Témouchent et Tlemcen, ont révélé des indicateurs positifs, eu égard aux richesses importantes en gaz naturel que recèlent ces deux sites importants». A une question du président du Conseil de la nation, M. Arkab a indiqué que l'exploration offshore des hydrocarbures figurait parmi «les programmes mis en place par l'État pour le développement du secteur minier, pétrolier et gazier, et que les études sont en cours pour déterminer les meilleures techniques d'exploration». «Une fois toutes les conditions réunies, nous lancerons l'exploration», a poursuivi le ministre. Le ministre a, dans ce cadre, précisé que seulement 47% du domaine minier national a été exploré, et ce, dans le Nord, les Hauts-Plateaux, et le Sud du pays. Et d'ajouter : «Nous avons encore du chemin à faire, notamment avec l'exploration offshore compte tenu des indicateurs sûrs et très importants que nous exploiterons en temps voulu». A une question sur le marché du gaz, M. Arkab a affirmé que l'Algérie avait intégré dans sa stratégie l'intensification de la production de gaz en tant que priorité pour en faire une ressource accompagnant le développement de différentes énergies, à l'instar des énergies renouvelables (EnR), ajoutant que les discussions étaient dans «leur phase finale» concernant le projet de raccordement électrique entre l'Algérie et l'Europe via l'Italie. S'agissant

des prix du gaz naturel, le ministre a souligné que les prix du gaz algérien étaient parmi «les meilleurs au monde à l'heure actuelle», soulignant que l'Algérie, un des principaux fournisseurs de gaz naturel à l'Europe, était résolue à conforter sa place dans ce domaine.

Gara Djebilet : le projet du transport des minerais de fer à Béchar sera réalisé dans les délais impartis

Répondant à une question sur la mine de Gara Djebilet, M. Arkab a rappelé la signature par la Société nationale du fer et de l'acier «FERAAL» et l'entreprise chinoise «Sinosteel» d'un contrat de réalisation de la première unité de prétraitement des minerais de fer à Tindouf, d'une capacité de 4 millions de tonnes/année. Le projet sera achevé à l'horizon 2025. La mine sera exploitée et développée à travers la concrétisation d'autres projets comme l'usine de traitement du minerai de fer et de production du concentré de fer à Béchar, qui entrera en service à l'horizon 2026, dans le cadre d'un partenariat entre FERAAL et TOSYALI, selon le ministre. Quant au transport, M. Arkab a annoncé que la ligne ferroviaire assurant la liaison Gara Djebilet-Tindouf-Béchar dont la réalisation est prévue entre 2023 et 2026 connaît un «progrès remarquable», ajoutant que le transport du minerai de fer à l'usine de traitement de Béchar se fera «dans les délais impartis». Insistant sur le caractère stratégique du projet de la mine de Gara Djebilet, le ministre a souligné que l'exploitation de la mine avait débuté au niveau de sa partie



ouest dont le stock est estimé à 1,26 milliards tonnes d'un stock globale de 3 milliards tonnes. Concernant l'approvisionnement de la wilaya d'El Tarf en gaz et électricité, le ministre a, par ailleurs, rappelé que le programme en cours d'exécution dans la région prévoyait un budget de 973,9 millions de dinars réservé au raccordement en électricité de 640 foyers, ainsi que 1.652,8 millions de dinars pour le raccordement en gaz de 1260

foyers. Dans le cadre de la prise en charges des «zones d'ombres», la wilaya d'El Tarf a bénéficié d'un budget de 300 millions de dinars consacré en 2022 au raccordement en gaz de 970 foyers, dont 265 ont été raccordés» a-t-il ajouté, relevant que «4493 foyers relevant des «zones d'ombres» ont été raccordés en gaz dans le cadre des autres programmes consacrés à cette wilaya».

Moussa O. /Ag.

Sonatrach Le protocole d'accord signé avec ExxonMobil est «historique»

Le Président-directeur général (PDG) du Groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a estimé, ce jeudi à Alger, que le protocole d'accord, signé entre Sonatrach et la société américaine mondiale de pétrole et de gaz «ExxonMobil», était «historique et devait permettre de développer une coopération mutuellement bénéfique tout au long de la chaîne des valeurs de l'industrie des hydrocarbures en Algérie. Dans une allocution prononcée à l'occasion de la cérémonie de signature qui s'est déroulée au siège de la Direction générale du Groupe, M. Hachichi a estimé que «la signature de ce protocole historique avec notre partenaire ExxonMobil, avec pour objet, le développement d'une coopération mutuellement bénéfique tout au long de la chaîne des valeurs de l'industrie des hydrocarbures en Algérie, notamment dans les domaines de l'exploration et de la production, permettra de franchir un grand pas en matière de relance et de valorisation de nos ressources énergétiques ce qui permettra à notre pays d'amorcer une nouvelle étape de développement durable». Pour M. Hachichi, ce protocole d'accord «ne constitue pas seulement une volonté commune de développer un partenariat sérieux et privilégié, mais vise, également, la concrétisation d'une vision commune entre Sonatrach et ExxonMobil, ce qui permettra aux deux parties d'examiner les voies et moyens d'exploiter les énormes potentialités en ressources énergétiques en Algérie. Sonatrach tend à travers ce «partenariat gagnant-gagnant», à profiter de l'expérience pionnière de la compagnie américaine et de ses capacités technologiques dans le domaine du pétrole et du gaz, a ajouté le PDG. La signature de ce protocole s'inscrit dans le cadre de la vision adoptée pour le développement de l'industrie énergétique, a-t-il affirmé, se félicitant par la même occasion de «l'intérêt affiché par la compagnie américaine ExxonMobil à l'investissement en Algérie». A cet égard, M. Hachichi a souligné que la décision de la compagnie américaine de signer ce protocole «témoigne de sa prospection du grand potentiel du secteur minier algérien, et reflète la confiance dont jouit Sonatrach en tant que partenaire fiable capable de développer un partenariat bénéfique et fructueux». Par ailleurs, il a réitéré «la détermination de l'Algérie, sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à intensifier les programmes d'investissement et à tirer profit des partenariats bénéfiques, afin de renforcer davantage les taux de croissance économique et de diversifier l'économie en vue de réaliser la prospérité sociale».

ExxonMobil : L'Algérie, destination attractive pour l'investissement

De son côté, le vice-président chargé de l'exploration et des nouvelles Opportunités d'ExxonMobil, John Ardill, a indiqué que «le protocole d'accord signé après plus de deux ans de préparation et de concertation entre les deux parties, constitue une première étape importante dans la création d'un partenariat qui contribuera à libérer davantage le potentiel de développement des ressources énergétiques de l'Algérie». M. Ardill, a également salué le «rôle historique de l'Algérie dans le domaine du développement et de la commercialisation des hydrocarbures», mettant en avant le rôle de Sonatrach en tant que compagnie pionnière dans l'exportation du gaz naturel liquéfié (GNL) vers le monde entier depuis 1964. Après avoir présenté l'expérience, l'expertise et les capacités technologiques d'ExxonMobil en matière de développement des hydrocarbures, M. Ardill a indiqué que la signature de ce protocole «asseoit les bases et le cadre approprié d'un partenariat solide entre les deux parties pour libérer le potentiel des hydrocarbures en Algérie, qui constitue une destination attractive pour les investissements dans le secteur du pétrole et du gaz». Dans le même sillage, le responsable a affirmé l'engagement d'ExxonMobil à «œuvrer de concert avec Sonatrach pour le transfert de l'expertise et contribuer au renforcement de la place de l'Algérie en tant que puissance énergétique mondiale». Pour sa part, le vice-président du PDG de Sonatrach, chargé du Business Développement et Marketing, Ferhat Ounoughi, a révélé que la conclusion de ce protocole d'accord avec la société américaine était le fruit des efforts déployés par les deux parties pour relever les défis et identifier les opportunités futures afin de concrétiser des objectifs communs dans le domaine des hydrocarbures, se disant optimiste quant à la réalisation d'un «grand succès dans le cadre d'un partenariat solide entre Sonatrach et d'ExxonMobil». A noter que le protocole d'accord cosigné par Sonatrach et ExxonMobil permettra aux partenaires d'examiner les opportunités disponibles en vue de développer les ressources en hydrocarbures dans les bassins d'Ahnet et le bassin de Gourara, en «se focalisant sur l'excellence opérationnelle, l'innovation technologique, le respect de l'environnement et les meilleures pratiques en matière de durabilité».

Yasmine Derbal / Ag.

AAPI Près de 7230 projets enregistrés jusqu'au 18 mai dernier

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré jusqu'au 18 mai dernier, 7230 projets d'investissement déclarés d'une valeur globale de 3.340 milliards de dinars, a indiqué, ce jeudi à Alger, son directeur général, Omar Rekkache. Lors d'une Journée d'information sur «la promotion du financement par le capital-investissement», organisée par l'AAPI en collaboration avec la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), M. Rekkache a fait savoir que 85% de ces projets concernent des PME. Le même responsable a indiqué que 65% des entreprises enregistrées ont déclaré un montant d'investissement inférieur à 150 millions de dinars, soulignant l'intérêt du financement de ce type d'entreprises via des mécanismes «alternatifs», notamment le capital-investissement. Interrogé lors d'un point de presse en marge de cette rencontre sur la question du foncier industriel, le directeur général de l'AAPI a affirmé que la plateforme de l'investisseur était ouverte de manière continue. «Les assiettes foncières aménagées y sont proposées au fur et à mesure de leur disponibilité», a-t-il dit. «Actuellement, près de 50% des décisions temporaires accordées ont été transformées en décision définitives et dont les bénéficiaires ont obtenu leurs contrats de concession», a-t-il indiqué, ajoutant qu'à partir de dimanche prochain, plusieurs grands projets vont également recevoir leurs contrats de concession dans plusieurs wilayas.

A. A.

Gisement gazier de Hassi R'mel Sonatrach signe un contrat avec le Consortium Baker Hughes/Nuovo Pignone International Srl & Tecnimont

Le groupe Sonatrach a procédé, ce jeudi, à la signature d'un contrat avec le Consortium Baker Hughes / Nuovo Pignone International Srl & Tecnimont S.p.A relatif à la réalisation des installations de Boosting, Phase III - Etape 2, du Gisement gazier de Hassi R'mel, plus grand gisement de gaz naturel en Algérie et du continent africain, ayant pour objectif d'accompagner la déplé-

tion naturelle de ce gisement en vue d'assurer le maintien du plateau de production à 188 millions Sm³/j. Le contrat consiste en la réalisation en EPC de trois étages de compression au niveau du Centre, Nord et Sud avec un total de 20 Turbo-compresseurs, la réadaptation du réseau de collecte du gaz existant, la réalisation de trois unités de démercurisation du condensat, la banalisation

entre les trains de traitement des unités de production de Hassi R'mel et les tie-in des utilités (réseau eau anti-incendie, air instrument, air service, système diesel, système de torche et système d'azote), détaille Sonatrach dans un communiqué.

Les délais de réalisation de ce projet sont respectivement de 33, 36 et 39 mois, pour les stations de Boosting Centre, Nord et Sud, avec des mises en

service respectives des étages de Boosting en octobre 2026, janvier 2027 et avril 2027, respectivement, précise la même source, qui n'a pas communiqué le montant du contrat. «La réalisation de ce projet permettra ainsi le maintien du niveau de production en gaz, la satisfaction des besoins du marché local et le respect des engagements commerciaux de Sonatrach à l'international».

Bouira

Près de 40 conventions pour la gestion des déchets

Des conventions portant sur la collecte et la gestion des déchets sont en cours de signature entre l'Entreprise publique industrielle et commerciale (Epic) Nadhif et des communes de Bouira pour atteindre, d'ici à juin prochain, quarante conventions signées, a-t-on appris auprès de la Direction de l'environnement de la wilaya.

Exprimant lors d'une conférence de presse tenue au siège de la wilaya et animée conjointement avec les directions de la Santé et des Ressources en eau, le directeur de l'environnement, Nour Islam Djaârane, a affirmé que le nombre de communes concernées par la signature de conventions avec l'entreprise Nadhif «atteindra 40 d'ici au 20 juin prochain». «Ces conventions portent sur la gestion et surtout la collecte de tous types de déchets ainsi que leur traitement et transfert vers les Centres d'enfouissement technique (CET) de la wilaya», a expliqué M. Djaârane. Le même responsable a reconnu les «insuffisances» en matière de collecte de déchets à travers quelques communes de la wilaya et qu'il attribue, entre autres, aux responsables municipaux locaux, qui, a-t-il dit, «doivent agir en conséquence face à la prolifération des déchets ménagers et industriels». Face à l'ampleur du phénomène de jet anarchique d'ordures, le directeur de l'environnement a relevé que son secteur «travaille sans relâche pour éradiquer tous les points noirs» recensés à travers quelques communes. «Nous allons éradiquer trois décharges sauvages créées à Kadiria, Lakhdaria et Aomar», a-t-il déclaré à la presse. Selon le même responsable, «le manque de civisme chez certains citoyens, commerçants et industriels, est l'une des causes principales de cette pollution qui menace la santé humaine et animale dans notre wilaya». Dans la commune d'El Adjiba (Est de Bouira), une grande décharge sauvage longeant tout l'oued Sahel qui traverse cette petite ville, constitue une véritable menace pour la santé des habitants. Les citoyens de cette région ont, à



plusieurs reprises, signalé cette décharge sauvage, d'où se dégagent des odeurs nauséabondes et des gazes toxiques, selon les habitants locaux. À propos de ce problème, le directeur de l'Environnement a assuré que les services de l'environnement «se déplaceront sur les lieux pour prendre des mesures avec les services communaux d'El Adjiba afin d'éradiquer cette

décharge sauvage». Pour ce qui est du chef-lieu de wilaya, M. Djaârane a fait savoir qu'un accord a été signé entre la commune de Bouira et l'Agence nationale des déchets (AND) pour faire des études et établir un schéma directeur de la gestion «Une fois ce schéma mis en œuvre, la ville de Bouira aura mis fin au problème des ordures», a estimé le même responsable.

Alger
Réouverture
du tronçon
de la rocade nord
d'Alger-Dar El Beïda

Le Groupe Cosider a annoncé, ce jeudi, la réouverture du tronçon de la rocade nord d'Alger-Dar El Beïda après des travaux de réparation effectués sur cet axe routier endommagé à la suite d'un affaissement. «La réparation de cet affaissement de l'infrastructure routière, qui s'est faite dans les meilleures conditions, a permis la réouverture du tronçon, ce jeudi», a précisé le Groupe Cosider. Sur réquisition des pouvoirs publics, le Groupe Cosider a été chargé d'effectuer des travaux de réparation sur le tronçon de la rocade nord d'Alger-Dar El Beïda endommagé à la suite d'un affaissement, a fait savoir le communiqué en soulignant que cette «situation a conduit à une gêne de la circulation entre Djamaâ El Djazaïr et Dar El Beïda». A cet effet, l'entreprise Cosider a assuré avoir «immédiatement mobilisé les moyens humains et matériels requis et a procédé aux travaux nécessaires dans des délais réduits».

Houda H.

● Au moins 18 postes électriques réalisés pour consolider le réseau

Dans l'optique d'assurer une meilleure qualité et une bonne continuité de service en matière d'alimentation en électricité, la Direction de distribution de l'électricité et du gaz Sonelgaz de la wilaya de Bouira a dans un communiqué rendu public annoncé avoir réalisé d'importants investissements. Les opérations liées au renforcement du réseau électrique ont coûté la somme 644 millions de dinars. Pour l'année 2024, la Direction de distribution de Bouira a prévu la réalisation de pas moins de 18 postes électriques et 115 km de lignes électriques en basse et moyenne tension. Ces ouvrages électriques viennent renforcer et consolider le réseau déjà existant ont concerné les localités de

Ouled Botola, la cité 338 Logements, la cité Amar-Khodja, Ouled Abdellah nord, Ennessis et Saïd-Abid dans la commune de Bouira. Le village Inzel dans la commune d'El Adjiba, Zbarboura, Mehouane, Ouled Chalabi et le marché couvert dans la commune de Lakhdaria, Ouled Rached à Ahl Laksar, Abbas-Boudjenane dans la commune d'El Esmam, Zeboudja dans la commune d'Aïn Turk, Osmani dans la commune d'Aïn Bessem, Ouled Yahia dans la commune de Dirah, Fraksa dans la commune d'Oued El Berdi et El Hakimia. Ces opérations permettront une meilleure alimentation en énergie électrique pendant cet été 2024.

Taïb Hocine

Médéa

Campagne de prévention contre les risques de noyade dans les plans d'eau

Une campagne de prévention contre les risques de noyade dans les plans d'eau est en cours à Médéa où plusieurs sorties sur le terrain ont été organisées à travers les communes et devraient se poursuivre durant toute la saison estivale, a-t-on appris, auprès de la Protection civile. Plusieurs partenaires, tels que les directions des services agricoles et des Ressources en eau, la Conservation des forêts, les collectivités locales et le mouvement associatif, participent à cette campagne destinée à «sensibiliser les citoyens, en particulier les enfants et les jeunes, sur les dangers des baignades dans les plans d'eau», a-t-on fait savoir. Des caravanes d'information ont marqué des haltes, au cours des derniers jours, dans les communes Si Mahdjoub, Seghouane, El Omaria, Djouab, Ouled Antar, Draâ Smar et Ksar El Boukhari pour expliquer aux citoyens les risques encourus en cas de baignade dans ces lieux non surveillés et réservés plus à l'irrigation agricole qu'à la baignade ou la détente, a-t-on indiqué. Le but est de susciter auprès des citoyens une prise de conscience sur ce danger et d'inciter les chefs de familles à s'impliquer davantage dans ce travail de prévention afin de protéger leurs enfants et éviter d'éventuels drames, a-t-on ajouté. Le même travail de sensibilisation est mené en direction des élèves des trois paliers scolaires. Des séances d'information ont eu lieu dans de nombreux établissements éducatifs dans le cadre de cette campagne de prévention, a-t-on signalé. Outre, les lieux publics, les centres de formation professionnels, les établissements de l'enseignement supérieur, les cafés et marchés seront ciblés lors de cette campagne afin de toucher le plus grand nombre de citoyens.

Blida

Production «record» d'agrumes durant la campagne agricole en cours

Une production «record» d'agrumes a été réalisée à Blida durant la campagne agricole 2023-2024, a-t-on appris, ce jeudi, auprès de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. Selon le directeur local du secteur, Kamel Foudala, cette wilaya assurant plus de 30% des besoins du marché local en agrumes, a réalisé cette année une «production inédite, jamais vu depuis l'indépendance», rappelant que la campagne écoulée a enregistré une baisse de plus de 50% dans la production d'agrumes à Blida en raison des changements climatiques. «La wilaya a réalisé, à ce jour, une production de 4,4 millions de quintaux d'agrumes, au moment où la récolte des variétés tardives se poursuivra jusqu'en juin prochain», a ajouté le même responsable. Selon M. Foudala, l'amélioration de la production d'agrumes

est due à plusieurs facteurs, dont les importantes précipitations pluviales et l'adoption par les agriculteurs, notamment les exploitations agricoles, de techniques agricoles modernes dans l'irrigation (goutte à goutte), au même titre que la technique d'intensification, par la plantation de 900 arbustes à l'hectare au lieu de seulement 300 arbustes. À cela s'ajoute l'entrée en production de nouveaux vergers d'agrumes, portant la surface agrumicole productive à près de 19 729 hectares (ha) sur une superficie globale de 21 467 ha. Cette production record est palpable au niveau des marchés, où différentes variétés d'agrumes sont, à ce jour, proposées à la vente à des prix inférieurs à ceux des campagnes écoulées, soit entre 80 et 150 DA le kilogramme d'oranges.

Arab M.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire
WILAYA DE BORDJ BADJI MOKHTAR
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
- NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 442024000050224

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 10/DEP-BBM/2024**

INTITULE DE L'OPERATION :
Etude, Suivi, Réalisation et équipement d'une Ecole primaire Type 02 a la cité 250 Habitat Rural a la commune de Bordj BadjiMokhtar.

PROJET
Réalisation d'une Ecole primaire Type 02 a la cité 250 Habitat Rural a la commune de Bordj BadjiMokhtar.

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 au 16/09/2015, et des articles 40-74 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 modifié et complété portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public la Direction des EquipementsPublics de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar informe l'ensemble des soumissionnairesayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 10/DEP-BBM /2024 paru dans la presse, L'Echo d'Algérie, en date du24-04-2024 relatif au projet :

Réalisation d'une Ecole primaire Type 02 a la cité 240 Habitat Rural a la commune de Bordj Badji Mokhtar .

- Lot N°01 : Blocs (Pédagogique + Administration + Sanitaires) + Locaux Techniques + VRD et Aménagements Extérieurs
- Lot N°02 : Bloc Logements

Qu'après le jugement des offres le projet est attribué provisionnement comme suit :

Lot	Soumissionnaire/ NIF	Note Tech	Montant de l'offre TTC « DA »	Montant après correction en TTC « DA »	Délai	Critère de choix
Lot N°01 : Blocs (Pédagogique + Administration + Sanitaires) + Locaux Techniques	ETB RAMDANI MOHAMMED NIF: 10558080000 0775	44.00	166 254 022.97	166 254 022.97	06 mois	Offre moins disant
Lot N°2 :Bloc Logements	INFRUCTUOSITE					Dépassement de l'enveloppe financière de l'opération (Le financement des besoins ne peut être assuré)

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la Commission des marchés publics de la Wilaya de Bordj Badji Mokhtar dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou dans le (BOMOP) si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos , la date limite pour introduire le recours est prolongée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires intéressés, sont invités à se rapprocher des services de la Direction des Equipements Publics, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres.

L'Echo d'Algérie : 25 05 2024

Anep : 2416 017 330

M'sila

Appel à unifier les procédures de vente de biens meubles et immobiliers

Les participants au séminaire régional sur «le rôle de l'huissier de justice à l'heure des amendements de la loi 23-13 du 5 août 2023 portant organisation de la profession d'huissier de justice» ont appelé, ce jeudi à M'sila, à «unifier les procédures de vente de biens meubles et biens immobiliers».

Les intervenants durant la rencontre organisée à l'amphithéâtre Abdelmadjid-Alahoum de l'Université de M'sila ont recommandé d'organiser une formation sur l'évaluation et l'inventaire des biens meubles et appelé à hâter la publication des textes d'organisation de la vente des biens meubles et biens immobiliers. Les participants à cette rencontre qui a regroupé 200 huissiers de justice des wilayas de M'sila, Djelfa, Bouira, Médéa et Laghouat ont appelé aussi à définir et simplifier les procédures de conciliation et de médiation et d'en fixer les effets et d'inclure le PV de médiation parmi les documents exécutoires dans l'article 600 du Code de procédure civile et administrative. L'accent a été également porté sur le caractère prioritaire de la formation des huissiers de justice et leurs adjoints par la création d'une école nationale de formation dédiée à cette vocation. Dans une déclaration à la presse en marge de la rencontre, le président de la chambre régionale

de des huissiers de justice des wilayas du Centre, Fouad Aïssani, a souligné que la rencontre organisée en coordination avec la cour de justice et l'Université de M'sila vise à mettre en lumière les nouvelles missions de l'huissier de justice définies par cette loi. De son côté, le procureur général près la cour de M'sila, Fayçal Bendaâsse, a souligné l'objectif du séminaire est d'améliorer le travail de la justice et de l'exécution des jugements et décisions de instances judiciaires civiles et pénales, affirmant que les recommandations de la rencontre «seront élevées à la tutelle pour contribuer aux efforts d'amendement du Code de procédure civile et administrative». De son côté, le recteur de l'Université de M'sila, Pr Amar Boudelaa, a estimé que l'accueil, par l'université, de pareilles manifestations permet aux étudiants en droits et sciences politiques de se familiariser avec l'aspect pratique de la justice et participe à l'ouverture de l'université sur son environnement.



Annaba

Un quota de 153 tonnes réservé à la wilaya au titre de la campagne de pêche de thon rouge 2024

Un quota de 153 tonnes de thon rouge a été réservé à la wilaya d'Annaba sur un total de 2046 tonnes représentant le quota de l'Algérie au titre de la campagne de pêche de thon rouge 2024, a-t-on appris auprès du directeur de wilaya de la pêche et de l'aquaculture. Dans une déclaration Noureddine Remita a précisé que la wilaya d'Annaba participe à cette

campagne avec deux thoniers El Bachir et chahid Mustapha-Ben Boulaïd» ces thoniers ont quitté, ce mercredi, le port de pêche d'Annaba en direction des zones délimitées dans le programme international de la campagne de pêche de thon rouge. Cette campagne de pêche de thon rouge 2024 se poursuivra jusqu'au 1^{er} juillet prochain avec la participation de 34

thoniers répartis sur 10 ports algériens retenus par ce même programme international, a-t-on précisé. La wilaya d'Annaba compte 655 embarcations de pêche de diverses tailles dont deux thoniers et 156 sardiniers, Cette flotte qui a réalisé en 2023 une production de 8500 tonnes de poissons emploie 6500 marins.

Mila

Mise en service de 14 transformateurs

Le réseau de distribution de l'électricité dans la wilaya de Mila s'est renforcé dernièrement par la mise en service de 14 nouveaux postes transformateurs, a-t-on appris auprès de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz. Ces installations mis en service dans le but d'atténuer la pression sur le réseau et améliorer la qualité du service en prévision de l'été prochain ont nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de 127,73 millions de dinars, a précisé le responsable de la cellule de communication de cette direction, Ridha Fergani. Ces postes transformateurs se répartissent sur les communes de Mila, Chelghoum Laïd, Minar Zerza, Grarem Gouga, Chigara, Sidi Merouane, Bouhatem, Ferdjioa et Amira Arrès, selon la même source qui a précisé que le nouveau réseau électrique lié à ces transformateurs a atteint 13 865 km de long. Trois autres transformateurs seront mis en service «prochainement» dans les communes de Teleghema, Oued El Athmania et Amira Arrès, selon la même source qui a précisé que cette opération a nécessité la mobilisation de près de 34,712 millions de dinars et porte aussi sur la réalisation de 3600 km de nouvelles lignes.

Tébessa

Des structures sanitaires dotées de cinq scanners

Cinq équipements de scanner ont été acquis, récemment, au profit de plusieurs établissements hospitaliers de la wilaya de Tébessa, a révélé, le wali, Saïd Khelil. Supervisant au siège de la wilaya la remise d'un équipement scanner au profit de l'hôpital El Aouinet, M. Khelil a fait état de l'acquisition, sur fonds de wilaya, de cinq équipements scanner dont la distribution a commencé le début de l'année en cours pour être mis en exploitation avant la fin du premier semestre. L'hôpital de Bir El Ater avait bénéficié, depuis environ 3 mois, de l'entrée en service de cet important équipement (scanner), alors qu'il a été procédé, au début de la semaine en cours, à une opération de montage d'un équipement similaire à l'hôpital El Oglia en plus de celui de l'hôpital El Aouinet réceptionné, lundi, en attendant l'octroi, dans les prochains jours, de deux scanners pour les hôpitaux d'El Ouenza et Chéria, a précisé le wali. L'opération de l'octroi de ces équipements vise à améliorer les conditions de prise en charge médicale des citoyens et leur éviter les déplacements vers les wilayas limitrophes et les frais déboursés, selon le même responsable qui a fait état de la mobilisation de budgets supplémentaires sur fonds de wilaya au titre de l'exercice de l'année prochaine pour l'acquisition de cinq autres scanners devant être remis au profit d'autres établissements de santé. Il a, d'autre part, annoncé le recrutement, durant l'année en cours, d'environ 130 médecins généralistes et spécialistes en plus de la mise en service «dans les prochains jours» d'un hôpital de 120 lits implanté au chef-lieu de wilaya. Le wali a fait part également de l'achèvement imminent des études techniques relatives à la réalisation d'un bloc des urgences à Chéria d'une capacité atteignant les 25 lits et un hôpital de 60 lits à Negrine.

Journée d'information sur le tourisme

Les participants à une journée d'information sur le tourisme, organisée, ont appelé à créer des plateformes numériques de marketing touristique et culturel. Les intervenants au cours de la rencontre, initiée par la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tébessa sur le site archéologique de la basilique Sainte-Crispine au centre-ville du chef-lieu de la wilaya à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'étudiant, ont estimé nécessaire de recourir aux nouvelles technologies dans la promotion et le marketing des services offerts par les deux secteurs du Tourisme et de la Culture. Le directeur de la Jeunesse et des Sports, Mostefa Hamlaoui, a ainsi affirmé la nécessité de faire connaître davantage les monuments archéologiques que recèle la wilaya de Tébessa sur les diverses plateformes électroniques. De son côté, le fondateur de l'incubateur de startups Nobel Compagny, Sami Betiche, a mis l'accent sur l'importance de créer des plateformes et des applications électroniques sur les sites archéologiques de la wilaya de Tébessa, les hôtels, les stations-services et autres structures pour mieux permettre aux touristes de définir leurs destinations et planifier leurs déplacements en plus d'actions de promotion du patrimoine culturel matériel et immatériel. Salim Bouguera, cadre du secteur de la formation professionnelle, a souligné que son secteur œuvre à accompagner la relance réelle du tourisme avec notamment l'ouverture d'une spécialité de guide touristique local enseignée pour la première fois en anglais au côté de l'accompagnement des stagiaires sur le terrain.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE M'SILA DAIRA DE MAGRA COMMUNE DE BELAIBA

- NIF : 42000200002803901014

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE ET D'INFRUCTUOSITE

Conformément à l'article 39 Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics

Le président de l'assemblée populaire communale de BELAIBA informe l'ensemble des entreprises soumissionnaires ayant participé à AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 004/2024 parue en date du : 29/04/2024 dans le journal L'Echo d'Algérie et dans le journal السبحة parue en date du : 29/04/2024

Qu'a l'issue de l'évaluation des offres les marchés ont été attribués aux entreprises cités dans le tableau ci-dessous relative aux projets suivant :

N	LOT	Entreprise retenue	Montant(DA)	Délai	Note de l'offre technique	Critères D'attribution
01	Lot N° 01 : Suivi et réalisation de quatre salles de classes scolaires (deux salles de classes scolaires à l'école de Bouaziz mohamed Et deux salles de classes scolaires à l'école de Geuchi farhat) (lot réalisation)	Infructueuse lorsque le financement des besoins ne peut être assuré				
02	Lot N° 02 : Aménagement et extension et réalisation d'un espace pour sport à l'école Lagoune Bachir	Infructueuse lorsque le financement des besoins ne peut être assuré				
03	Lot N° 03 : Réalisation de 09 salles de classes scolaires et leurs Structures D'Accompagnement à l'école Primaire de ouled Belhout (lot réalisation)	EURL AMMARI ALOUA LILOMKAWALAT BERHOUM M'SILA NIF : 002128056500786	42,734,128.56	04 Mois	25	Qualifié techniquement Mois disent

* NB :

Tout soumissionnaires qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix(10) jours à compter de la parution du présent avis d'attribution provisoire auprès de la commission des marchés de la commune de BELAIBA conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 Du 16/09/2015.

L'Echo d'Algérie : 25 05 2024

Anep : 2416 017 317

Grand Sud

Une importance majeure accordée aux infrastructures routières

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, a affirmé, ce jeudi à Alger, que son secteur accordait une importance majeure aux wilayas du Grand Sud en matière d'infrastructures routières, tout en donnant la priorité à la maintenance périodique, au désenclavement, et à la réalisation de nouvelles routes.

Lors d'une plénière au Conseil de la nation, consacrée aux questions orales et présidée par, Salah Goudjil, président de la chambre haute du Parlement, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre a précisé que la priorité actuelle du secteur pour les wilayas du Grand Sud était de «garantir l'entretien périodique du réseau routier en vue de maintenir le niveau des services et désenclaver les régions isolées à travers le revêtement des pistes». Il a indiqué en outre, que «la réalisation de nouvelles routes et leur raccordement au réseau routier existant figure parmi les priorités du secteur, en vue de raccourcir les distances, soulignant qu'il sera procédé, à moyen terme, à l'augmentation de la capacité des routes, via le dédoublement des grands axes Nord-Sud, dont la route nationale N°3, pour relier les wilayas du sud au réseau des voies rapides et autoroutier du Nord». Le ministre a fait savoir que la wilaya de Djanet enregistrait actuellement plusieurs projets, notamment l'extension, de 30 km, de la route nationale N°3, dont la livraison du projet est prévue avant la fin du mois de juin prochain, outre, le renforcement de la route nationale N°3 sur une distance de 7 km. Il s'agit également de l'entretien du dédoublement du chemin communal N°210 entre l'aéroport et la RN3 sur une distance de 17 km, dont le taux d'avancement des travaux est de 55%, a fait savoir le ministre. Le réseau routier de la wilaya de Djanet, d'une superficie de 86 185 km², s'étend sur 2443 km, dont 1440 km de routes non classées, 696 km de routes nationales, 176 km de chemins de wilaya et 79 km de chemins communaux, tous en bon état, selon le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base. S'agissant de la RN6 dans son tronçon traversant le territoire des wilayas d'Adrar et de Bordj Badji Mokhtar, M. Rakhroukh a souligné qu'il s'agissait d'un axe d'une grande importance socioéconomique et sécuritaire (970 km), ajoutant que le ministère avait programmé plusieurs opérations de modernisation et de réhabilitation de cette route sur une dis-



ta globale de 653 km. Par ailleurs, le ministre a précisé que la modernisation et la réhabilitation de cet axe comprenait la construction de «la structure de la route pour qu'elle soit plus adaptée à la densité actuelle du trafic routier et au poids lourds, soit la même structure que celle retrouvée dans les

grands axes du réseau routier national, à même de favoriser la durée de vie de cette route». Il a rassuré que «les travaux au niveau de cet axe sont en cours et seront achevés dans les délais fixés».

Mokhtar Djabeur

El Meghaïer

Manœuvre simulant l'extinction d'incendies déclarés dans les palmeraies de Djamaâ

Une manœuvre simulant l'extinction d'incendies de palmeraies déclarés dans la zone agricole d'El Fadliya dans la commune de Tindela, daïra de Djamaâ, wilaya d'El Meghaïer, a été exécutée, ce jeudi, par les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile, a-t-on appris auprès de la Direction de la Protection civile de la wilaya. Cette manœuvre qui s'inscrit dans le cadre de l'activation du plan communal d'organisation des secours pour l'année 2024, vise l'évaluation des préparatifs des dispositifs d'intervention et leur efficacité sur le terrain, selon le programme établi par les services de la Protection civile, qui comprend diverses catastrophes et reste en vigueur pour toute l'année, en tenant compte des risques qui existent dans chaque commune, a déclaré le directeur de la Protection civile, le lieutenant-colonel Razki Boulbiar. De leur côté, les autorités locales, en coordination avec les

services communs, ont placé le plan de prévention et de contrôle des incendies de forêt pour la saison 2024 en état d'alerte maximale et pleinement prêt à protéger la ceinture forestière des catastrophes qui pourraient survenir pendant la saison estivale. Des mesures proactives ont été prises par les services concernés suite à l'installation d'une commission de wilaya pour la protection des forêts, en plus de la mobilisation tous les moyens du secteur des forêts et de la Protection civile, a-t-il ajouté. Dans le même sillage, les services de la Protection civile ont élaboré un programme intensif de campagnes de sensibilisation pour prévenir tout type d'incendies, en appelant les secteurs concernés à mobiliser tous les moyens matériels et humains pour cette opération, dont le nettoyage des routes et le recensement des points d'eau disponibles, pour faciliter les actions d'intervention en cas d'incendie.

Béchar

Vers la réalisation de trois stations de recharge pour véhicules électriques

Un projet de réalisation de trois stations de recharge pour véhicules électriques a été retenu au profit de la wilaya de Béchar, a-t-on appris auprès de la Direction de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-distribution). Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan stratégique du Groupe Sonelgaz visant à installer un millier de bornes de recharge de véhicules électriques à travers le pays avant fin 2024, a précisé, la chargée de communication à la Direction de Sonelgaz, Linda Mekkaoui, signalant que les stations prévues sont projetées au niveau de l'Université Tahri-Mohamed, l'un des sièges de l'administration de la wilaya et l'Ecole normale supérieure (ENS). Confiée au groupe Sonelgaz, la réalisation de ces stations a pour objectif de contribuer à la transition énergétique et à promouvoir l'utilisation des véhicules électriques sur le marché national, a-t-elle déclaré. Ces futures stations dont l'entame de la réalisation fait actuellement l'objet de rencontres entre les responsables de la Sonelgaz, ceux de la wilaya et des secteurs concernés, disposeront, une fois opérationnelles, de trois types de prises de recharge, adaptées aux voitures hybrides, asiatiques et européennes, a-t-on fait savoir. Elles sont dotées d'une puissance de 150 kilowatts extensibles à 300 kilowatts, pouvant recharger un véhicule en 15 minutes environ.

El Oued

Nécessité de concrétiser la stratégie nationale de prévention contre la toxicomanie

Le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), Farid Mazouni, a mis en avant, ce jeudi, depuis la wilaya d'El Oued, l'importance de concrétiser la stratégie nationale de prévention contre la drogue et la toxicomanie (2020-2024). Intervenant en ouverture d'une journée d'étude régionale sur «La drogue et les substances psychotropes en Algérie, réalité et enjeux... les mesures préventives et thérapeutiques», M. Mazouni a plaidé pour la concrétisation de toutes les phases de la stratégie nationale pour la prévention de la drogue et de l'addiction tendant à prémunir la société de ce fléau dangereux à la faveur également d'une vision prospective à même de contribuer à l'enrichissement d'une approche intégrée et équilibrée. «Cette stratégie constitue une suite aux deux précédentes établies depuis la création de l'ONLCDT, dont la première 2004/2008 et la seconde 2011/2015 consistant en l'élaboration de programmes opérationnels enrichis communément par les experts, spécialistes, instances administratives, institutions publiques ayant trait direct au problème de lutte contre la drogue et la toxicomanie», a soutenu le

directeur général de l'office. Selon le même responsable, les efforts de l'office s'articulent sur trois axes essentiels consistant en la lutte contre la drogue en amont et en aval, contre l'offre et la demande, la prise en charge des toxicomanes, avant de faire part que «ceci ne peut être possible que par la conjugaison des efforts des concernés par la stratégie sous la conduite des experts et spécialistes». M. Mazouni a, à ce titre, mis en avant l'importance de sensibiliser et vulgariser les dangers encourus de la drogue et de la toxicomanie en milieu sociétal. Dans son intervention «la toxicomanie et les conséquences et les voies thérapeutiques du phénomène», la cheffe de service au centre de traitement de la toxicomanie de la wilaya d'Annaba, Hanane Hocine, a, pour sa part, mis l'accent sur la nécessité d'impliquer les secteurs en rapport avec les jeunes, l'éducation, la jeunesse et sports, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, au programme de la lutte contre le fléau de la drogue et le traitement de l'addictologie. La même responsable a appelé à trouver les mécanismes opérationnels susceptibles d'assurer l'insertion socioprofes-

sionnelle des toxicomanes au terme de leur traitement au niveau des centres spécialisés, avant de convier les opérateurs et patrons d'entreprises de contribuer à ces efforts par le placement des personnes traitées. Pour sa part, le procureur général près la cour d'El Oued, Merabet Belkhir, a affirmé que cette journée de sensibilisation retenue en direction des instances administratives compétentes et des services de sécurité s'imbrique au titre d'une série de mesures préventives et curatives tendant à lutter contre le phénomène de la commercialisation de la drogue, avant d'ajouter que la batterie des dernières lois législatives s'inscrit au titre des démarches des pouvoirs publics visant à endiguer ce dangereux fléau. Initiée par l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, cette journée d'étude régionale a regroupé à la salle des conférences du complexe La Gazelle d'Or d'El Oued, des magistrats, des représentants de la Police judiciaire, la Gendarmerie nationale, les Douanes algériennes des wilayas d'El Oued, Ouargla, Biskra, Khenchela, Oum El Bouaghi, Tébessa et Batna.

Kadiro Frih

Les troubles du sommeil et le déclin cognitif : une étude révélatrice

La qualité de votre sommeil pourrait être un indicateur fiable pour prédire des troubles cognitifs potentiels, selon une étude américaine récente. Cette recherche suggère qu'il existe une association entre certains troubles du sommeil à l'âge de 30 ou 40 ans et un déclin cognitif une décennie plus tard. Cette découverte pourrait permettre à terme de détecter certaines maladies neurodégénératives, telles que la maladie d'Alzheimer, à un stade précoce, voire d'améliorer leur prévention. Même au milieu de la vie, un sommeil perturbé pourrait être lié à des troubles de la mémoire et de la pensée quelques années plus tard. Les personnes ayant un sommeil perturbé à l'âge de 30 et 40 ans seraient plus susceptibles de développer des troubles de la mémoire et de voir leurs performances cognitives décliner dix ans plus tard. Ce sont les conclusions d'une étude publiée dans *Neurology, la revue médicale de l'American Academy of Neurology*.

Cependant, ce n'est pas la quantité de sommeil qui serait liée au déclin cognitif, mais la qualité de celui-ci, comme le précisent les chercheurs. «Étant donné que les signes de la maladie d'Alzheimer commencent à s'accumuler dans le cerveau plusieurs décennies avant l'apparition des symptômes, il est essentiel de comprendre le lien entre le sommeil et la cognition à un stade précoce de la vie pour appréhender le rôle des troubles du sommeil en tant que facteur de risque de la maladie. Nos résultats indiquent que c'est la qualité plutôt que la quantité de sommeil

qui importe le plus pour la santé cognitive à l'âge moyen», explique Yue Leng, épidémiologiste à l'Université de Californie à San Francisco, dans un communiqué.

Méthodologie de l'étude

Les travaux reposent sur l'analyse de la durée et de la qualité du sommeil de 526 personnes âgées en moyenne de 40 ans, suivies pendant onze années. Convies à porter un moniteur d'activité au poignet pendant trois jours consécutifs à deux reprises, et ce, à une année d'intervalle, les participants ont également dû fournir des informations sur les heures auxquelles ils se sont couchés et levés, répondre à un questionnaire sur la qualité de leur sommeil, et réaliser une série de tests de mémoire et de réflexion. Parmi les enseignements majeurs de ces recherches, les scientifiques indiquent que 46% des participants ont déclaré avoir mal dormi, et que l'ensemble des personnes suivies présentait une fragmentation du sommeil – basée sur les interruptions courtes et répétées du sommeil – de l'ordre de 19%.

Un risque multiplié par deux

Après avoir réparti les participants en trois groupes en fonction de leur score personnel de fragmentation du sommeil, les chercheurs ont observé que 44 des 175 personnes ayant le sommeil le plus perturbé avaient «des performances



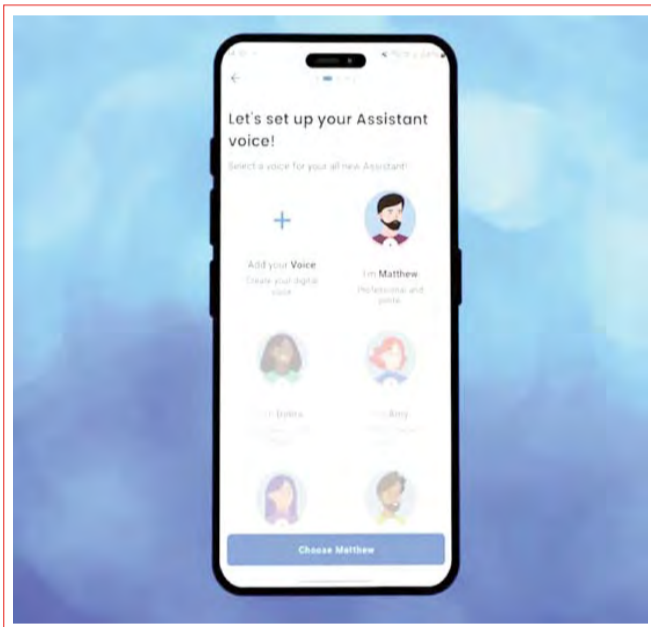
cognitives médiocres», contre seulement 10 des 176 personnes dont le sommeil était le moins perturbé. «Après ajustement en fonction de l'âge, du sexe, de l'origine ethnique et de l'éducation, les personnes dont le sommeil était le plus perturbé avaient plus de deux fois plus de risque d'avoir des performances cognitives médiocres que celles dont le sommeil était le moins perturbé», précise l'étude.

Limites et perspectives

L'étude présente de nombreuses limites, notamment la taille de l'échantillon, qui demeure

faible. Les chercheurs soulignent également que «l'étude ne prouve pas que la qualité du sommeil est à l'origine du déclin cognitif», mais «montre seulement une association». Ils espèrent désormais pouvoir mener des recherches plus approfondies, auprès d'un échantillon plus conséquent, afin de mettre en évidence une potentielle association entre les troubles du sommeil et la cognition à divers stades de la vie. «Les études futures pourraient ouvrir de nouvelles perspectives pour la prévention de la maladie d'Alzheimer à un stade plus avancé de la vie», conclut Yue Leng.

Neïla M.



Truecaller et Microsoft Azure AI Speech Créez votre assistant vocal avec votre propre voix

Truecaller, la célèbre application d'identification des appelants, a établi un partenariat avec le géant technologique Microsoft pour offrir une expérience innovante à ses utilisateurs. Désormais, ceux-ci peuvent créer un assistant virtuel utilisant leur propre voix grâce à l'intégration de l'outil Azure AI Speech de Microsoft dans les fonctionnalités de Truecaller.

Comment créer son assistant vocal ?

Les utilisateurs doivent d'abord enregistrer une phrase, accordant à Truecaller le droit d'utiliser leur voix. Ils devront ensuite lire un script d'entraînement que la technologie Azure AI utilisera pour capturer leur style de parole. Le système est conçu pour créer une réplique numérique convaincante de l'utilisateur. Lorsqu'un appel sera reçu, l'assistant vocal personnalisé prendra le relais pour filtrer l'appel et se présentera comme la version digitale de l'utilisateur. Par exemple, l'assistant pourrait dire : «Bonjour !

Je suis le Raphael Mimoun digital ! Puis-je savoir qui appelle ?». Il demandera ensuite si l'appel est urgent ou s'il peut être mis en attente. Raphael Mimoun, directeur de produit et directeur général de Truecaller, a souligné l'importance de cette avancée : «Nous avons franchi une étape significative vers une expérience de communication réellement personnalisée et engageante.»

Une innovation à double tranchant ?

Malgré ces avancées notables, cette technologie pourrait également susciter des sentiments d'inquiétude ou d'étrangeté en interagissant avec la version robotique d'un ami ou d'un collègue. De plus, la célèbre entreprise de créativité numérique Wondershare intègre également cette nouvelle fonctionnalité dans ses outils d'édition vidéo, permettant ainsi à ses utilisateurs de créer des assistants IA utilisant leur voix pour des livres audio et des podcasts.

N. M.

Covid long : pourquoi vérifier sa vue est-il indispensable ?

On n'en finit plus de découvrir les conséquences délétères sur la santé du Covid long. C'est au tour de notre vue d'être impactée d'après une étude très sérieuse. De précédents travaux avaient déjà mis en lumière de possibles interactions entre notre état de santé général et certaines atteintes oculaires puisque la preuve est aujourd'hui faite que virus et bactéries peuvent franchir la barrière rétinienne chez les personnes immunodéprimées.

On savait aussi que les virus respiratoires, comme le coronavirus, mais aussi la grippe ou Ebola peuvent causer des complications oculaires

chez l'homme. Cette étude, menée par une université américaine et publiée en avril 2024 dans la revue scientifique *Plos* établit que le virus peut franchir la barrière rétinienne y compris chez les personnes par ailleurs, en bonne santé, et ce, même quand l'œil n'est pas la porte d'entrée de l'infection. Menée sur la souris (d'autres travaux viendront compléter ces premiers résultats), l'étude montre que le SRAS-CoV-2 (autrement dit le pathogène responsable de l'infection par Covid-19) infecte des organes comme les poumons, mais qu'il peut aussi s'attaquer à l'œil et l'infecter de l'intérieur. Cette

infection pourrait mener à des dommages irréversibles de la rétine et donc de la vision. Ceci est d'autant plus ennuyeux que l'étude montre également que plus le virus reste à l'intérieur de l'œil et plus les risques de dommages de la rétine et de la vision sont importants. «On pense que le SRAS-CoV-2 peut être disséminé à travers la surface oculaire via les canaux lacrymaux, qui relient la surface oculaire aux voies respiratoires», précisent les auteurs de cette étude. En outre, bien que personne n'ait encore observé une propagation du virus vers d'autres organes (comme les poumons) depuis une exposition de la surface oculaire, on peut supposer, toujours d'après ces mêmes chercheurs, qu'une propagation virale par le canal lacrymal n'est pas exclue. Les auteurs de l'étude recommandent ainsi à toutes les personnes qui ont souffert d'un Covid sévère ou d'un Covid long de faire contrôler les yeux : «En cas de COVID aigu ou de COVID long, nous vous recommandons de consulter votre ophtalmologiste afin de détecter d'éventuels signes de modifications pathologiques de la rétine, expliquent-ils. Certains patients peuvent souffrir de lésions oculaires au bout d'un certain temps en raison des complications associées au COVID long».

Il est conseillé de manger tôt, le matin et le soir pour éviter les problèmes de santé

Une étude publiée, jeudi, montre que les heures de nos repas sont liées à l'apparition de maladies cardiovasculaires. Il est très déconseillé d'aller à table trop tard dans la journée. Manger trop tard, trop souvent, est une mauvaise idée. C'est ce que met en évidence une étude dévoilée, jeudi. En effet, les heures des repas pourraient augmenter la probabilité de contracter une maladie cardiovasculaire. Alors, pour éviter les risques, il est conseillé de manger tôt, le matin et le soir. En effet, se nourrir pour la dernière fois de la journée après 21h est plus risqué. Cette habitude augmenterait de 28% le risque de maladie cérébro-vasculaire, comme les AVC, par rapport à quelqu'un qui privilégie un repas avant 20h. Pour le petit déjeuner, une personne qui se nourrit pour la première fois à 9h aurait, de la même façon, 6% de risques en plus de développer une maladie cardiovasculaire par rapport à une personne qui mange chaque jour à 8h, rapporte l'étude. Il est aussi conseillé par l'étude de ne pas s'alimenter pendant une période prolongée la nuit. Un long écart entre le repas du soir et le petit déjeuner avec un temps de sommeil suffisant permettrait de réduire les risques pour la santé. Les potentielles limites de cette étude sont pointées du doigt, notamment par Jean-Pierre Thierry, médecin spécialisé en santé publique, notamment car il s'agit de déclaratif. Il explique aussi qu'il ne s'agit pas d'une étude «randomisée» qui suit deux groupes de personnes chargés de manger à des heures différentes pendant plusieurs années.



Palestine

La CIJ ordonne à l'entité sioniste de stopper «immédiatement» son agression à Rafah

La Cour internationale de justice (CIJ) a ordonné ce vendredi à l'entité sioniste de stopper «immédiatement» son agression contre Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, et de maintenir le passage de Rafah ouvert pour permettre un accès «sans restriction» à l'aide humanitaire.

L'entité sioniste doit «arrêter immédiatement son offensive militaire, et toute autre action menée dans le gouvernorat de Rafah, qui serait susceptible d'infliger aux Palestiniens de Ghaza des conditions d'existence capables d'entraîner leur destruction physique ou partielle», a déclaré la plus haute juridiction de l'ONU, qui siège à La Haye. La Cour a aussi ordonné à l'entité sioniste de maintenir le passage de Rafah ouvert pour permettre un accès «sans restriction» à l'aide humanitaire, et

appelé à la libération immédiate des otages à Ghaza. Les ordonnances de la CIJ, qui tranche les différends entre Etats, sont juridiquement contraignantes mais elle n'a aucun moyen de les faire respecter. La décision de la CIJ intervient quelques jours après une demande du procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Karim Khan, d'émettre des mandats d'arrêt contre des responsables sionistes pour des crimes dans la bande de Ghaza. L'Afrique du Sud a porté l'affaire devant la CIJ en décembre,

affirmant que l'agression sioniste à Ghaza violait la Convention des Nations unies sur le génocide de 1948. La Cour a ordonné en janvier à l'occupant sioniste de faire tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir tout acte de génocide et permettre l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza. Mais Pretoria s'est de nouveau tournée à plusieurs reprises vers la CIJ, arguant que la situation humanitaire désastreuse à Ghaza obligeait la cour à prendre de nouvelles mesures d'urgence.

● des dizaines de martyrs et de blessés dans de nouveaux bombardements de l'entité sioniste à Ghaza

Des dizaines de Palestiniens, pour la plupart des enfants et des femmes, sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés vendredi, dans des bombardements terrestres, maritimes et aériens de l'entité sioniste contre diverses zones de la bande de Ghaza, soumise à une agression continue depuis 231 jours, a rapporté l'agence de presse Wafa. Au moins 5 Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés dans un bombardement de l'aviation sioniste ayant visé une maison dans le quartier d'Al-Fakhoura, à l'ouest du camp de réfugiés de Jabalia, au nord de la bande de Ghaza, qui subit une série de violents frappes aériennes, souligne Wafa. Dans le nord de la ville de Ghaza, deux Palestiniens sont tombés en martyrs dans le bombardement par des avions de combat de l'occupant sioniste d'une maison dans le quartier de Sheikh Radwan. L'artillerie de l'occupation a également tiré des dizaines d'obus sur divers quartiers de la ville de Ghaza, ainsi que sur les quartiers d'Al-Zaytoun, Tal Al-Hawa, Al-Rimal Al-Janoubi, Al-Sabra et la région de Cheikh Adjlin. Les forces d'occupation avancent, en outre, vers l'hôpital Kamal-Adwan, dans le nord de la bande de Ghaza, encerclant et blessant une partie de son personnel médical. Au sud-est de la ville de Ghaza, l'artillerie de l'occupant sioniste a ciblé le village de Juh al-Dik, tandis que des tirs nourris d'engins militaires sur les maisons des Palestiniens ont été signalés. Par ailleurs, les avions de combat de l'occupation ont bombardé deux appartements résidentiels dans la rue Al-Nafaq, au nord de la ville de Ghaza et dans le quartier d'Al-Daraj, faisant des dizaines de blessés. Des blindés et des drones de l'occupant sioniste ont effectué des tirs nourris dans la zone de la mosquée Ali bin Abi Talib et dans la rue 8, au sud de Ghaza, tandis que des navires de guerre continuaient de bombarder la côte de la ville. Dans le centre de la bande de Ghaza, deux Palestiniens sont tombés en martyrs à la suite du bombardement par l'occupant sioniste de la côte de la ville d'Al-Zawida. Dans le sud de la bande de Ghaza, des drones quadricoptères survolent les environs de l'hôpital européen à l'est de la ville de Khan-Younes, alors que des blindés avancent depuis la zone est de la ville de Rafah vers le centre-ville, à la périphérie du camp de réfugiés de Shaboura qui a été la cible de bombardements et des tirs de missiles et d'artillerie. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi jeudi à 35 800 martyrs et 80 011 blessés, ont indiqué les autorités palestiniennes de la Santé.

Ghaza : 91 martyrs en 24 heures dans 9 massacres perpétrés par l'armée sioniste

Au moins 91 Palestiniens sont tombés en martyrs et 210 autres ont été blessés au cours des dernières 24 heures dans neuf massacres perpétrés par l'armée sioniste d'occupation dans la bande de Ghaza, indique ce vendredi l'agence Wafa. Selon des sources médicales, ce bilan a été donné par les

hôpitaux, alors que plusieurs victimes se trouvent toujours sous les décombres, dans les rues et sur les routes, où les ambulances et les équipes de la protection civile ne peuvent les atteindre. Le bilan de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre dernier s'est élevé à 35 800 martyrs et 80 200 blessés, outre des milliers de disparus. Des sources médicales ont lancé des appels sur la nécessité de livrer du carburant aux hôpitaux, avertissant que les services de santé s'arrêteront d'ici deux heures vendredi à l'hôpital des martyrs d'Al-Aqsa en raison de la pénurie de carburant, menaçant la vie de dizaines de patients, explique Wafa.

12 Palestiniens tombent en martyrs jeudi à Deir El Balah

Au moins 12 Palestiniens sont tombés en martyrs jeudi soir et plusieurs autres ont été blessés lors de raids aériens de l'entité sioniste d'occupation sur Deir Al-Balah, au centre de la bande de Ghaza, rapporte l'agence Wafa. L'aviation de l'occupation sioniste a bombardé un centre d'aide de l'ONU, faisant 12 martyrs, dont des femmes et des enfants, et des dizaines de blessés graves, ajoute-t-on de même source. D'autre part, plusieurs Palestiniens sont également tombés en martyrs et d'autres ont été blessés après que des avions de l'entité sioniste ont bombardé une maison dans le quartier de Sheikh Radwan, dans le nord de la ville de Ghaza, indique encore Wafa. Le bilan de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza depuis le mois d'octobre dernier s'est élevé jeudi à 35 800 martyrs et 80 200 blessés, et des milliers de disparus, enterrés vivants ou morts dans les décombres des maisons, immeubles et infrastructures bombardées ou pilonnées par l'armée d'occupation sioniste, rappelle-t-on.

Le chef de l'UNRWA insiste sur la protection des Palestiniens face à la sauvage agression sioniste

Le commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a insisté, jeudi soir à Tulkarem, sur la protection des Palestiniens à Ghaza contre la sauvage agression des Palestiniens par l'armée d'occupation sioniste, affirmant l'engagement de son agence à soutenir les réfugiés palestiniens, indique vendredi l'agence Wafa. Lors de sa visite aux camps de Nour Shams et de Tulkarem jeudi, M. Lazzarini a souligné «la nécessité de protéger les civils, les installations civiles et internationales», notant que «l'incursion dans les camps de réfugiés par les forces sionistes d'occupation le mois dernier a gravement endommagé l'infrastructure et les services de l'Agence». Depuis le début de l'agression totale de l'occupation sioniste contre le peuple palestinien depuis le mois d'octobre dernier, en particulier la guerre d'extermination et de massacres dans la bande de Ghaza, l'entité sioniste a intensifié ses intrusions dans les villes, les villages et les camps de réfugiés en Cisjordanie,

notamment dans les gouvernorats de Tulkarem, Jénine, Naplouse et Tubas dont les infrastructures ont été dévastées ou détruites complètement, ainsi que les biens des Palestiniens. Jeudi, les forces d'occupation sionistes se sont retirées de la ville et du camp de Jénine après deux jours d'agression, assassinant 12 Palestiniens, dont quatre enfants, un enseignant et un médecin, blessant et arrêtant des dizaines d'autres et causant de graves dommages matériels aux rues, les infrastructures et les biens des Palestiniens, précise Wafa.

Les opérations humanitaires de nourriture et d'eau à Ghaza sont «proches de l'effondrement»

Alors que des milliers de familles continuent de fuir Rafah, se retrouvant avec peu de nourriture et d'eau potable, les opérations humanitaires à Ghaza sont «proches de l'effondrement», a alerté ce vendredi le Programme alimentaire mondial (PAM), relevant que l'enclave palestinienne a besoin de toute urgence d'un afflux d'aides pour faire face à cette situation. «Les opérations humanitaires à Ghaza sont sur le point de s'effondrer, et si la nourriture et les autres fournitures ne reprennent pas en quantités massives, des conditions proches de la famine se répandront», a dit sur le réseau social X, Abeer Etefa, porte-parole du Bureau du PAM au Moyen-Orient. L'Agence alimentaire de l'ONU a averti que l'offensive menée par l'armée d'occupation sioniste au nord et au sud de la bande de Ghaza, ainsi que la fermeture des points de passage frontaliers, «vont précipiter une catastrophe humanitaire et une aggravation de la faim». Mercredi déjà, l'agence onusienne basée à Rome a prévenu que «des opérations humanitaires à Ghaza sont au bord de l'effondrement». Selon cette agence, l'escalade de l'agression militaire dans le sud et dans certaines parties du nord, ainsi que divers problèmes aux points de passage de la frontière, vont précipiter «une catastrophe humanitaire et une nouvelle famine». «Si la nourriture et les fournitures humanitaires ne commencent pas à entrer massivement dans Ghaza, le désespoir et la faim se répandront», a insisté le PAM. Cette alerte intervient alors qu'«une ne fois de plus, près de la moitié de la population de Rafah, soit plus de 800 000 personnes, est en mouvement, à la recherche de nourriture et d'un abri dans les zones centrales de la bande de Ghaza et à Khan Younis. Or, il n'y a actuellement aucune distribution de nourriture dans le sud de Ghaza, à l'exception de quelques stocks limités qui sont donnés aux cuisines communautaires pour des repas chauds. «Moins de 100 camions sont entrés dans le sud de la bande de Gaza depuis le 6 mai». Il s'agit de la quantité la plus faible de produits humanitaires entrés à Ghaza depuis décembre, «ce qui rend le risque de famine très réel», a ajouté l'agence. Par ailleurs, le PAM a déclaré qu'il n'était pas en mesure d'accéder à son principal entrepôt à Rafah en raison des hostilités en cours, tandis que la fermeture des points de passage frontaliers dans le sud signifie que «pratiquement

aucune nourriture, aucun carburant ou aide n'est acheminé». Malgré ces restrictions d'accès, le PAM s'efforce de distribuer les produits restants au plus grand nombre. «Quatre boulangeries sont aussi ouvertes et fonctionnent dans la ville de Ghaza, fournissant du pain essentiel dans le nord. Sur les 16 boulangeries que le PAM gère à Ghaza, seules dix fonctionnent en raison du manque de carburant et d'autres produits de première nécessité», précise le PAM. De son côté, l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a affirmé que l'offensive militaire de l'armée sioniste a poussé les trois quarts de la population de Ghaza à se déplacer de force, souvent jusqu'à 4 ou 5 fois. «Pour des milliers de familles palestiniennes, il n'y a plus d'endroit où aller : les opérations militaires et les bombardements constituent une menace permanente, les bâtiments sont réduits à l'état de ruines. Aucun endroit n'est sûr à Ghaza», a affirmé l'UNRWA. Les personnes déplacées par l'ordre militaire de l'armée sioniste de quitter Rafah vivent maintenant dans des conditions désastreuses dans la ville voisine de Khan Younis. Les personnes ayant besoin d'aide sont «des familles vivant parmi les décombres dans des écoles endommagées, manquant de tentes, de services essentiels et de fournitures vitales», a détaillé l'UNRWA.

Borrell demande à l'entité sioniste de ne pas «intimider» ou «menacer» la CPI

Le haut représentant de l'Union européenne (UE) pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, a appelé vendredi l'entité sioniste à ne pas «intimider» ou «menacer» les juges de la Cour pénale internationale (CPI), dont le procureur général a requis des mandats d'arrêt contre le Premier ministre sioniste et son ministre de la Défense. «Je demande à tout le monde, à commencer par le gouvernement (d'occupation sioniste), mais aussi certains gouvernements européens, de ne pas intimider les juges, de ne pas les menacer, de ne pas essayer d'influer sur leur décision», a déclaré M. Borrell dans une interview à la télévision publique espagnole TVE, appelant au «respect de la Cour pénale internationale». Le procureur général de la Cour pénale internationale (CPI), Karim Khan, a annoncé lundi qu'il avait réclamé à la Cour des mandats d'arrêt contre le «Premier ministre» de l'entité sioniste Benjamin Netanyahu et son «ministre» de la Défense Yoav Gallant. «C'est un appel que je fais à tous ceux qui se sont prononcés sur la décision du procureur, a-t-il poursuivi. La demande d'émission de mandats d'arrêt est «une décision du procureur, ce n'est pas une décision de la Cour», a rappelé le Haut-représentant de l'UE pour la politique étrangère. «Attendez que les juges prennent leur décision, et dans l'intervalle, je désapprouve, je rejette et je condamne les menaces (...) qui ont été faites contre les juges de la CPI, qui n'ont encore rien dit, ou contre le procureur, qui fait son travail», a-t-il poursuivi.

Iran

L'Assemblée générale de l'ONU observe une minute de silence en hommage au défunt président iranien

L'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) a observé, jeudi, une minute de silence lors d'une session plénière en hommage au défunt président iranien Ebrahim Raïssi. «J'invite maintenant les représentants à se lever et à observer une minute de silence à la mémoire de Son Excellence Syed Ebrahim Raïssi», a déclaré le président de la 78e session de l'AGNU, Dennis Francis, qui a dirigé l'hommage. La minute a eu lieu au début de la session plénière de l'AGNU sur la culture de paix, en commémoration du Président Raïssi et de son ministre des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, et leurs accompagnateurs qui ont tragiquement perdu la vie dans un accident d'hélicoptère dans le nord-ouest de l'Iran dimanche. M. Francis a également demandé au représentant permanent de l'Iran auprès des Nations unies de transmettre les condoléances de l'Assemblée générale au gouvernement et au peuple iraniens, ainsi qu'à la famille des personnes décédées. En plus du geste de l'Assemblée générale, le président de l'AGNU a également présenté ses condoléances au gouvernement et au peuple iraniens. Lundi, les membres du Conseil de sécurité avaient observé une minute de silence à la mémoire du président iranien et sa délégation et ce, à la demande de l'Algérie, la Russie et la Chine. Le drapeau de l'ONU avait été mis en berne en signe d'hommage mardi.

Soudan

Le chef de la mission de l'ONU au Soudan du Sud exhorte le gouvernement à appliquer le plan de paix

Le chef de la mission de l'ONU au Soudan du Sud a appelé, jeudi, le gouvernement de transition sud-soudanais à mettre pleinement en œuvre l'accord de paix revitalisé afin de faire face aux graves défis auxquels le pays est confronté, a indiqué un porte-parole de l'ONU. Stéphane Dujarric, porte-parole en chef du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a déclaré que Nicholas Haysom, chef de la mission des Nations unies au Soudan du Sud, avait participé à une réunion de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée à Juba, la capitale du pays. Selon M. Dujarric, M. Haysom a saisi cette occasion pour «souligner la nécessité urgente pour le gouver-

nement de transition de mettre pleinement en œuvre l'Accord de paix revitalisé, notamment compte tenu de la situation économique et humanitaire désastreuse au Soudan du Sud». «Considérant les progrès très limités constatés ces derniers mois, M. Haysom a également souligné la nécessité de remplir les conditions politiques et techniques minimales requises pour la mise en place d'un processus électoral libre, équitable et crédible. Il a réaffirmé le soutien total de l'ONU à tous les efforts visant à jeter les bases de la démocratie, de la paix et de la stabilité dans le pays par le biais de l'accord de paix», a déclaré M. Dujarric.

2^e Forum du livre

Une quinzaine d'inventeurs et de créateurs algériens distingués

Une quinzaine de chercheurs, inventeurs et créateurs algériens, qui, par leur savoir et leur créativité, ont honoré l'Algérie sur la scène internationale, ont été distingués, jeudi soir à Alger, par la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, lors d'une cérémonie qui a marqué le deuxième Forum du Livre. Organisée sous l'intitulé :

«L'impact du génie algérien sur les connaissances humaines», la cérémonie de remise des distinctions du deuxième Forum du livre a mis en valeur une quinzaine de chercheurs, inventeurs et créateurs algériens, parmi lesquels, Belkacem Hebba, Bachir Halimi, Yahia Chelboun, Kamel Senhadji, Ahmed Djebbar, Saïd Mekhilef et Waciny Laredj. La cérémonie de remise des distinctions du deuxième Forum du livre s'est déroulée en présence également du président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, du conseiller auprès du président de la République, chargés de, l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, de la Formation professionnelle et de la Culture, Mohamed Seghir Saâdaoui, et des ministres, de la communication Mohamed Lagab, ainsi que de la Formation et de

l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi. Relevée davantage par la présence de plusieurs autres hauts responsables d'Institutions et d'Organismes officiels de l'Etat, la cérémonie a été ouverte par l'allocation de la ministre de la Culture et des Arts, qui a d'abord rappelé que la vision de départ de son département à l'égard du livre «s'est articulée autour de la spécificité algérienne, consacrant les aspects cognitifs et créatifs dans une perspective économique inspirée des fondements de l'Algérie nouvelle, dont les bases ont été initiées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune». La nécessité de promouvoir davantage le livre a conduit à la création de ce forum, «un rendez-vous important qui a exprimé sur le terrain, l'attachement des Algériens au savoir et à la connaissance», explique encore Soraya Mouloudji, avant

de passer en revue les différentes étapes définissant la stratégie tracée par son département et mise en application dans toutes les wilayas du pays, afin de faire du livre «un véritable moteur» qui mène vers l'accomplissement de soi et le progrès de la société. S'appuyant sur des résultats, obtenus après l'application de la nouvelle stratégie du livre sur l'ensemble du territoire, la ministre de la Culture et des Arts a indiqué qu'en 2023, pas moins de 19 bibliothèques ont ouvert leurs portes au public, 14 autres durant les cinq premiers mois de l'année 2024, une année qui attend d'ouvrir encore durant les mois à venir, 18 autres établissements dédiés au livre et à la lecture.

M. Toumi

Concours du Salon national des arts plastiques Mohamed El Hadi Islam de Batna couronné

Le plasticien Mohamed El Hadi Islam, de Batna, a remporté, jeudi à Tébessa, le premier prix du «concours du meilleur portrait d'une personnalité de la wilaya de Tébessa» organisé dans le cadre du 16^e salon national des arts plastiques. Le second prix a été attribué en ex aequo à Mohamed Walid Chemami, d'Oum El Bouaghi, et Mohamed Lamine Hassan, de Sidi Bel-Abbès, tandis que le troisième prix est revenu à Hamza Mechenef de Batna. Les artistes Salah-Eddine Djoulah et Boualem Lazhar de Tébessa et Farouk Bouchelouga de Constantine ont obtenu des prix d'encouragement du jury composé du Pr Hamza Triki, de l'université Salah-Boubnider de Constantine, Pr. Adel Djessasse de l'université de Mostaganem et Abdelatif Rechache enseignant d'arts plastiques et cadre de la maison de la culture Mohamed chebouki de Tébessa, organisatrice de la manifestation. Les élèves Ayhem Aouni, Isra Soltani, Imane Boumedjene et Mohieddine Nasreddine ont été distingués au terme du concours de dessin pour enfants organisé sur le thème de la Palestine en marge de ce salon. Le salon national des arts plastiques a été ouvert mardi à la maison de la culture Mohamed-chebouki et a connu la participation de 45 artistes de 12 wilayas du pays.

13e FCIMS La Syrie et la Russie animent la soirée de clôture

Le 13^e Festival culturel international de musique symphonique (FCIMS) s'est clôturé, mercredi soir à Alger, avec un concert animé par l'Orchestre de chambre Symphonique de Moscou «Musica Viva» de Russie et l'Orchestre symphonique national syrien, devant un public nombreux. Le public présent à la soirée de clôture, rehaussée par la présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, ainsi que des ambassadeurs de Russie et de Chine et de plusieurs membres du corps diplomatique accrédité en Algérie, a été gratifié, deux heures durant, à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, de prestations brillamment présentées. La première partie de la soirée a été animée par l'Orchestre symphonique national syrien, qui a enchanté le public avec un riche programme comprenant un bouquet de morceaux musicaux, tels que le deuxième mouvement du compositeur tchèque Antonin Dvorak. L'Orchestre symphonique national syrien a également exécuté des morceaux célèbres à l'instar de la «Danse d'Anitra», ainsi qu'un extrait de «Dances roumaines» du compositeur hongrois Bela Bartok, puisé de la musique populaire roumaine à rythme bohémien, entre autres. L'Orchestre a également joué une pièce de musique intitulée «De la Syrie à l'Algérie», en «gage d'amour» symbolisant les relations profondes entre les deux pays, fortement apprécié par le public. En 2^e partie de soirée, l'Orchestre syrien a célébré le patrimoine musical arabe et algérien. A cette occasion, il a exécuté plusieurs morceaux, à l'instar de «Alaïki Mini Salam» et «Ya Rayah». De son côté, l'Orchestre de chambre Symphonique de Moscou «Musica Viva», sous la houlette du jeune Michael Antoninko, a joué des morceaux classiques et traditionnels du répertoire de la prestigieuse école russe universelle, sous les applaudissements du public, dont deux partitions du grand musicien Tchaïkovski, notamment sa merveilleuse «Sérénade», ainsi que «les Quatre Saisons» et «l'Automne» du célèbre musicien italien Antonio Vivaldi. Pour rappel, le 13^e Festival culturel international de musique symphonique (FCIMS) a été organisé par l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih et l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Santé
Wilaya de M'Sila
Direction de la santé
NIF : 099728019000328

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 07 /2024

Conformément aux articles 38 et 39 de la loi 23-12 fixant les règles relatives aux marchés publics et les articles 44, 61 et 62 du Décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés Publics, et des délégations de service publics, La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de M'sila lance un avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **Acquisition des équipements médicaux au profit du complexe mère et enfant de Bou-Saada (W M'sila) :**

- LOT 01: EQUIPEMENTS BLOC OPERATOIRE, SALLES D'ACCOUCHEMENT, ANESTHESIE ET REANIMATION.
- LOT 02: EQUIPEMENTS DU SERVICE PEDIATRIE ET NEONATOLOGIE
- LOT 03: EQUIPEMENTS DE RADIOLOGIE.
- LOT 04: ACQUISITION D'UN SCANNER
- LOT 05 : EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE.
- LOT 06: EQUIPEMENTS DE STERILISATION
- LOT 07: LITERIE
- LOT 08: EQUIPEMENT DE TRANSFUSION SANGUINE
- LOT 09 : INSTRUMENTATION CHIRURGICAL
- LOT 10 : EQUIPEMENTS DE LA PHARMACIE
- LOT 11 : EQUIPEMENTS MEDECINE LEGALE ET MORGUE (Destinées aux micro-entreprises en priorité)
- LOT 12: EQUIPEMENT DE TRAITEMENT DES DECHETS HOSPITALIERS.

Les établissements intéressés par le présent appel d'offres doivent remplir les conditions suivantes :

CAPACITES PROFESSIONNELLES :

POUR LES LOTS 01,02,03,04,05,06,08,09,11 et 12 , Ayant la qualité de :

- Les fabricants , importateurs et les distributeurs.
- Ayant un Agrément ou autorisation de distribution délivrée par le Ministère de la Santé ou le Ministère de l'industrie et l'industrie pharmaceutiques en cours de validité.
- Disposant d'un Registre de commerce en rapport avec les équipements demandés.

POUR LES LOTS 07, et 10 , Ayant la qualité de :

- Les fabricants , importateurs et Les grossistes.
- Ayant un Agrément ou autorisation de distribution délivrée par le Ministère de la Santé ou le Ministère de l'industrie et l'industrie pharmaceutiques en cours de validité.
- Disposant d'un Registre de commerce en rapport avec les équipements demandés.

CAPACITES FINANCIERES: POUR LES LOTS (DU 1 A 12) : Ayant un chiffre d'affaire moyen des trois dernières années (2021, 2022, 2023) comme suit :

- Le Lot N° 01 : égal ou supérieur à 60 000 000.00 DA.
- Les Lots (03 et 04) : égal ou supérieur à 40 000 000.00 DA.
- Les Lots (02, 05, 07 et 12) : égal ou supérieur à 30 000 000.00 DA.
- Les Lots (06 , et 08) : égal ou supérieur à 20 000 000.00 DA.
- Les Lots (09 , 10, 11) : égal ou supérieur à 10 000 000.00 DA.

NB: - Les soumissionnaires, dans le cadre des petites et moyennes entreprises nouvellement créées (créées durant la période 2021 à 2024), sont dispensés des capacités financières.

- les soumissionnaires, dans le cadre des micro-entreprises, sont dispensés

des capacités financières pour le Lot N° 11 (destinées aux micro-entreprises en priorité)

CAPACITES TECHNIQUES :

les soumissionnaires doivent présenter au moins d'une attestation de bonne exécution ou minimum selon la nature de l'équipement du lot concerné (équipements similaires ou lot) délivré et signé par les maîtres de l'ouvrage durant les six (06) dernières années .

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de M'sila , sise Cité Administrative mitoyenne avec l'institut supérieur national de formation para médicale M'sila.

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres conformément aux exigences du cahier des charges.

Les offres doivent être scindées en trois (03) enveloppes distinctes : l'une contenant le dossier de candidature portant la mention (dossier de candidature)

La deuxième contenant l'offre technique portant la mention

(Offre technique), et la troisième contenant l'offre financière portant la mention (l'offre financière), Le tout sera mis sous pli extérieur anonyme portant la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 07/2024
PROJET : ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU PROFIT COMPLEXE MERE ET ENFANT DE BOU-SAADA (W M'sila) :
Lot n°

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE M'SILA

(A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

SISE .CITE ADMINISTRATIVE MITOYENNE AVEC L'INSTITUT SUPERIEUR NATIONAL DE FORMATION PARAMEDICALE M'SILA.

Les délais de préparation de l'offre sont fixés à 21 jours à partir de la première parution de présent appel d'offres dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Le dépôt des offres sera effectué le dernier jour de la durée de présentation de l'offre de 08:00 h jusqu'à 13:00 h à l'adresse suivante (direction de la sante et de la population de la wilaya de M'sila, cite administrative mitoyenne avec l'institut supérieur national de formation para médicale M'sila), commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

La durée de validité des offres est fixée à (3) mois augmentée de la durée

de préparation des offres de (21) jours.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE : VOIR L'ARTICLE 12 DU CAHIER DES CHARGES L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT : VOIR L'ARTICLE 12 DU CAHIER DES CHARGES

L'OFFRES FINANCIERES:

La lettre de soumissionnement dument remplie, datée et signée

Le bordereau des prix unitaires, en hors taxes et en toutes taxes comprises, caché et signé par le soumissionnaire

détail quantitatif et estimatif, en hors taxes et en toutes taxes comprises, caché et signé par le soumissionnaire.

Caution De Soumission 1% (pour l'offre financière dont le montant est supérieure 300.000.000,00 DA)

L'ensemble des participants au présent appel d'offres peuvent assister à l'ouverture des plis qui se fera le dernier jour de la préparation de l'offre au siège de la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de M'sila à 13h00.



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- Sonelgaz : **3303**
- Alerte kidnapping : **104**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**
- SOS Sécurité : **112**
- SOS Santé : **115**

Urgences

- SAMU : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Protection civile : **14**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Sapeurs-Pompiers : **021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

Hôpitaux

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Ait Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Beni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CHU El Kettar : **021 96 48 97**
- HCA Ain Naâdja : **021 54 05 05**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**
- Hopital Zéralda : **021 32 63 94**
- Centre Pierre et Marie Curie : **021 23 66 66**

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Air France : **021 98 04 04**

Dépannages

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

Radios

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**
- ENRS : **021 69 34 03/06**

Services

- Algérie Télécom : **100**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- Seaal : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / Réveil : **19**
- Télégramme : **13**

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : **026 21 80 80**
- Hôtel El Aurassi : **021 74 82 52**
- Hôtel Hilton : **021 21 96 96**
- Hôtel Sheraton : **021 37 77 77**
- Hôtel Mercure : **021 24 59 70**
- Hôtel Ibis : **021 98 80 20**
- Hôtel Albert Premier : **021 73 65 06**
- Hôtel Safir : **0551 42 58 48**
- Hôtel El Riadh : **021 45 23 58**
- Hôtel Mazafran : **021 32 00 00**
- Hôtel AZ Zéralda : **023 32 55 89**
- Hôtel Oasis - Kouba : **021 77 04 04**
- Hôtel New Day - Kouba : **023 77 47 47**
- Hôtel Mouflon d'Or : **021 54 25 62**

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : **029 89 46 20**
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : **029 81 60 50**
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : **029 31 21 21**
- Hôtel Gourara - Timimoun : **049 90 26 27**
- Hôtel Touat - Adrar : **049 96 99 33**



20h10 : NCIS - Le plan

Une arme de service appartenant à un agent disparu a été utilisée, récemment pour assassiner un espion chinois infiltré. Feng Zhao, agent spécial du NCIS et père de Knight, aide l'équipe à enquêter sur ce mystère. En parallèle, Knight doit gérer une crise familiale car elle n'a jamais parlé de sa relation avec Jimmy à son père...



20h10 : Meurtres à...



Au pied des montagnes du Béarn, l'épouse d'un notable est retrouvée noyée sous le pont de la Légende de Sauveterre. Jeanne, la gouailleuse capitaine de la brigade de recherche d'Oloron, se retrouve flanquée d'Héloïse, une élégante bourgeoise...

19h50 : L'aventure humaine



Né à Villeneuve-Loubet en 1846, Auguste Escoffier fait ses classes à Nice chez un oncle restaurateur. À 19 ans, le jeune Provençal monte à Paris, capitale hédoniste du Second Empire, et grimpe bientôt tous les échelons au Petit Moulin Rouge où il débute comme commis...

20h05 : Chroniques criminelles



Caissier à mi-temps dans une supérette et vendeur de souvenirs sur les marchés autour de Strasbourg, Erwan Guignard est surtout un passionné de littérature. En juillet 2020, son corps est retrouvé chez lui dans une mare de sang. Il a été sauvagement agressé et poignardé à de nombreuses reprises...

20h10 : Les mamans



Les quotidiens de onze mamans dévouées. Pour Angelica, Pauline, Mélanie et Johanna, les choses ont bougé en une année. Julie a des journées très chargées, Marine vit au rythme des dialyses de son cadet, Maureen jongle entre vie de famille nombreuses et séances photos de ses enfants,...

20h00 : Echappées belles



La Haute-Garonne s'étend sur 200 km jusqu'à la frontière espagnole offrant ainsi une grande variété de paysages et de cultures. Toulouse, la capitale de l'Occitanie, est son poumon économique et démographique avec une agglomération d'un million d'habitants qui concentre la moitié de la population du département...

20h15 : Columbo



Le professeur Edmund Hiedeman, un des plus grands cardiologues des Etats-Unis, invite un éminent spécialiste étranger à participer aux recherches qu'il a entamées avec le docteur Barry Mayfield, lui-même brillant chirurgien. Celui-ci n'apprécie guère la présence de ce troisième scientifique,...

18h15 : Au cœur de l'enquête



Sur l'autoroute du soleil, les gendarmes du peloton d'autoroute traquent les bandes organisées qui sévissent sur les aires de repos. Les bandes d'arrêt d'urgence sont particulièrement surveillées. Les forces de l'ordre sont aussi confrontées à la forte augmentation des violences familiales...

19h55 : Starship Troopers



Au XXIV^e siècle, à Buenos Aires. Alors que la Terre connaît une ère de prospérité, d'ordre et de vertu, cinq étudiants, Johnny, Carmen, Dizzy, Carl et Ace, terminent leur cursus dans la joie et l'insouciance propres à leur âge. Ils dissertent de leur avenir avec enthousiasme lorsque, brutalement,...

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : **0776 88 22 38**

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : **0795 22 65 77**

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger : **021 50 91 91**
- Rabah Bitat - Annaba : **038 52 01 59**
- Ahmed Ben Bella - Oran : **041 59 10 77**
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : **023 77 01 10**
- Mohamed Boudiaf - Constantine : **031 81 01 24**
- 8 Mai 1945 - Sétif : **0651 88 73 66**

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine : **035 53 39 04**
- Hôtel Ibis - Constantine : **031 99 20 00**
- Hôtel Cirta - Constantine : **031 92 19 80**
- Hôtel Le Majestic - Annaba : **038 86 54 54**
- Hôtel El Mountazah - Annaba : **038 65 24 12**
- Hôtel El Hidhab - Sétif : **036 51 41 34**

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : **041 59 01 00**
- Hôtel Royal - Oran : **041 29 17 17**
- Hôtel Ibis - Oran : **041 98 23 00**
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : **043 40 11 11**
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : **043 27 71 21 à 25**
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : **043 32 30 25**

Ligue 1 Mobilis (27e J)

Duel à distance pour la place de dauphin, choc «à six points» pour le maintien

Le CR Belouizdad et le CS Constantine, livreront un duel à distance pour la place de dauphin, en affrontant respectivement le MC El Bayadh et l'US Biskra, alors que la course pour le maintien amorcera un virage important avec au menu le choc des mal-classés entre le MC Oran et l'ES Ben Aknoun, à l'occasion de la 27e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue samedi et dimanche.

Sacré champion pour la 8e fois de son histoire le week-end dernier, à l'issue de son succès dans le derby face à l'USM Alger (1-0), le MC Alger (1e, 60 pts) se rendra à Tizi-Ouzou pour affronter la JS Kabylie (6e, 36 pts), avec un esprit plus libéré. Les Canaris, invaincus depuis cinq matchs, aborderont ce rendez-vous avec l'intention de l'emporter et assurer définitivement leur maintien parmi l'élite. Cette journée sera caractérisée par l'enjeu important de la 2e place, qualificative à la Ligue des champions, entre le CRB (2e, 46 pts) et le CSC (3e, 45 pts), où un faux-pas de l'une ou l'autre équipe serait fatal. Ayant perdu son titre de champion, remporté quatre fois de suite, le Chabab recevra une fébrile équipe du MC El Bayadh (12e, 32 pts), qui reste sérieusement menacée par le spectre de la relégation. Le CRB partira largement favori pour empocher les trois points, lui qui retrouvera son ancre fétiche du 20-Août, après la décision de la Ligue de football professionnel (LFP) de délocaliser cette rencontre du 5-Juillet vers l'enceinte d'El Annasser. De son côté, le CSC, sans la moindre victoire depuis trois matchs, toutes compétitions confondues, effectuera un déplacement périlleux à Biskra pour défier l'USB (10e, 33 pts), à la recherche de points supplémentaires pour assurer sa survie.

L'USMA sommée de réagir, l'USMK pour se rapprocher du maintien

L'ES Sétif (4e, 41 pts), sèchement battue vendredi dernier à Oran par le MCO (4-1), aura une belle occasion de se racheter devant son public, en recevant le NC Magra (10e, 33 pts), et préserver ainsi ses chances, en cas de victoire, de terminer la saison sur le podium. Le «Nedjm», invaincu lors des cinq derniers matchs, compte effectuer le voyage du côté des Hauts-Plateaux en conquérant, pour essayer de revenir avec un bon résultat qui l'éloignerait de la zone de turbulences. Auteur d'un seul succès seulement lors des cinq derniers matchs, l'USM Alger (5e, 39 pts) devra impérativement relever la tête à domicile face à l'ASO Chlef (9e, 34 pts), pour endiguer la mauvaise série. Les Chéelifiens, quant à eux, auront à cœur de préserver la dynamique, eux qui restent sur deux victoires de rang, donc celle en déplacement face au Paradou AC (3-2). Le Paradou AC (6e, 36 pts) évoluera sur du velours à la maison face à la lanterne rouge l'US Souf (16e, 7 pts), déjà reléguée en Ligue 2 amateur. Dans



le bas du tableau, l'USM Khenchela (12e, 32 pts), auteur d'une seule victoire en neuf matchs, toutes compétitions confondues, n'aura pas le droit à l'erreur à domicile face à la JS Saoura (6e, 36 pts), avec l'objectif de faire un pas important vers le maintien. Les regards seront braqués vers le stade Ahmed-Zabana, théâtre d'une grande explication pour le maintien entre le MCO, premier non-reléguable (14e, 29 pts), et l'ES Ben Aknoun, premier reléguable (15e, 26 pts). Les Oranais, vainqueurs mardi à domicile face à l'USMA (1-0), bénéficieront de la faveur des pronostics, même si l'ESBA compte jouer son va-tout et tenter de revenir avec un bon résultat pour ne pas compromettre ses chances pour le maintien. Le MCO abordera ce match important avec une statistique édifiante :

les joueurs de l'entraîneur Youcef Bouzidi ont gagné les cinq derniers matchs disputés à domicile.

Le programme des rencontres de la 27e journée :

- Aujourd'hui**
- USM Alger-ASO Chlef (18h00)
- Dimanche, 26 mai (16h45) :**
- USM Khenchela-JS Saoura
 - Paradou AC-US Souf
 - ES Sétif-NC Magra
 - JS Kabylie-MC Alger
 - CR Belouizdad-MC El-Bayadh
 - US Biskra-CS Constantine
 - MC Oran-ES Ben Aknoun

Football pour amputés**L'Algérie se qualifie pour le Mondial**

L'équipe nationale algérienne de football pour amputés a battu son homologue d'Angola sur le score de 2-1, jeudi au Caire, en quarts de finale de la 7e Coupe d'Afrique des nations (CAN) et assure sa qualification pour le Mondial de la catégorie, selon la Fédération algérienne handisport (FAH). Le capitaine Ouchaine Raouf a ouvert la marque à la 4e d'un joli coup franc, trompant la vigilance du gardien angolais. Le second but de l'équipe algérienne est intervenu à la 15e par l'entremise d'Aymen Dahoui à la 15e, achevant la 1re mi-temps sur le score de 2-0. Au cours de la seconde période, l'équipe algérienne a joué pour gérer le score en sa faveur, ce qui a permis aux Angolais de revenir au score par l'intermédiaire Felixi à la 36e, et depuis le score n'a pas évolué jusqu'au sifflet final de l'arbitre, scellant ainsi la victoire de l'Algérie face au vice-champion du

monde la dernière édition en 2022 en Turquie et champion du monde en 2018. Cette qualification aux demi-finales, donne à la sélection algérienne le droit de disputer la prochaine édition de la Coupe du Monde de football pour Amputés, prévue en 2026. En demi-finale de la CAN-2024, l'Algérie affrontera le Ghana qui a éliminé la Tanzanie (4-1) dans l'autre quart de finale. Pour rappel, les protégés de l'entraîneur Mohamed Akriche avaient validé leur billet pour les quarts de finale, après avoir battu dans le groupe (3) le Kenya (1-0) et la Gambie (3-2), contre une défaite face au Ghana (5-0). La sélection algérienne, constituée récemment, participe pour la première fois de son histoire à la Coupe d'Afrique, avec une courte préparation. Treize (13) sélections africaines ont pris part au rendez-vous du Caire.

U20**L'équipe nationale s'incline face à son homologue ivoirienne**

La sélection nationale des moins de 20 ans (U20), s'est inclinée devant son homologue ivoirienne 2-0, en match amical disputé jeudi au complexe sportif de Bingerville d'Abidjan, en vue des prochaines échéances. Les deux équipes se rencontreront à nouveau dimanche sur la même pelouse à 17h00 (heure algérienne). En vue de ces deux matchs de préparation, le sélectionneur national Yacine Manaâ a fait appel à 22 joueurs, dont deux évoluant à l'étranger: le portier Mastias Hammache (CF Montréal/ Canada) et le défenseur Anis Fatahine (Paris FC/ France). Les coéquipiers du milieu de terrain, Kelaleche Abdelmalek, (MC Alger) préparent le tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), prévu en Tunisie en octobre prochain, qualificatif pour la phase finale de la CAN-2025 de la catégorie.

Turquie**Ghezzal buteur, le Besiktas remporte la Coupe**

Le Besiktas Istanbul de Rachid Ghezzal a remporté la Coupe de Turquie en dominant, ce jeudi, Trabzonspor (3-2) en finale disputée au stade Atatürk d'Istanbul. Titulaire l'international algérien a inscrit un des trois buts des Stambouliotes. Le Nigérian Onuachu a ouvert le score pour Trabzon peu avant le quart d'heure de jeu après une magnifique chevauchée. L'égalisation du Besiktas est intervenue dans le temps additionnel de la première période par l'intermédiaire de Rachid Ghezzal sur penal-

ty après une faute de main d'un joueur adverse. L'Algérien a cru inscrire un deuxième dans cette rencontre lorsque sa superbe frappe enroulée a heurté la transversale du portier de Trabzonspor. La dernière réalisation de l'ancien Lyonnais remonte au 8 octobre 2023 en Championnat face à Istanbulspor. En début de seconde période Uçan donnera l'avantage au Besiktas en reprenant de la tête un centre du Congolais Muleka. L'Ivoirien Nicolas Pépé a cru envoyer les deux en prolongation lors-

qu'il remettra les deux équipes à égalité en toute fin de rencontre. Mais c'était compter sans l'international Libyen Al Muserati qui inscrira le but du titre pour le Besiktas au bout du bout du temps additionnel d'une superbe frappe à ras de terre de plus de 20 mètres. Ghezzal qui quittera sans doute le Besiktas en fin de saison, remporte son troisième titre après le doublé Championnat-Coupe réalisé en 2021 toujours avec les Noir et Blanc.

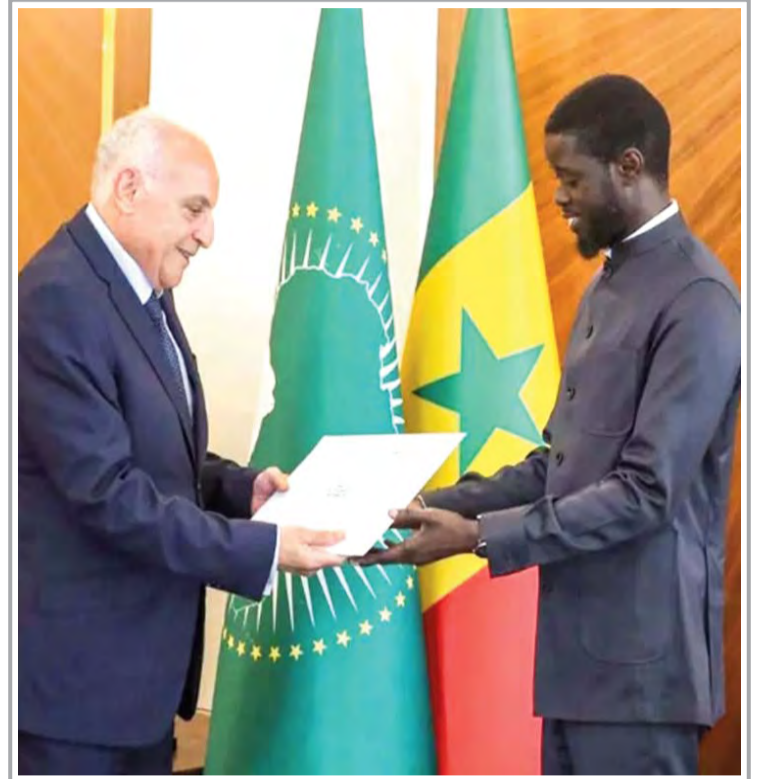
Diplomatie

Attaf reçu par le président du Sénégal Bassirou Diomaye Faye

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a été reçu jeudi soir à Dakar par le président de la République du Sénégal, Bassirou Diomaye Faye, auquel il a remis une lettre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Au cours de l'audience, M. Attaf a également transmis au président sénégalais les «sincères salutations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune et sa disponibilité à travailler avec lui pour imprimer une nouvelle dynamique dans les relations algéro-sénégalaises». Au cours de cette audience, précise le communiqué du ministère, «il a été examiné les voies et moyens de promouvoir les relations historiques qui lient l'Algérie et le Sénégal à de futurs horizons qui consolident la volonté des deux Présidents pour l'approfondissement de la coopération et la compréhension au mieux des intérêts des deux pays et des deux peuples frères». «Les der-

niers développements dans la région sahélo-saharienne et les perspectives de parvenir à des solutions pacifiques aux crises qui menacent la paix, la sécurité et la stabilité dans cet espace» ont été également abordés. Le président du Sénégal Bassirou Diomaye Faye a de son côté chargé M. Attaf à «transmettre ses salutations et sa considération au Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, exprimant son souhait de le rencontrer et de travailler avec lui pour concrétiser leur volonté commune pour le développement des relations bilatérales et la concrétisation de leur engagement réciproque vis à vis des questions de paix et de développement au niveau régional».



Décès du président iranien Ebrahim Raïssi

Goudjil signe le registre de condoléances

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a signé, jeudi au siège de l'ambassade iranienne à Alger, le registre de condoléances suite au décès du Président iranien, Ebrahim Raïssi, de son ministre des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, et de leurs accompagnateurs. «C'est avec une grande tristesse et une profonde affliction que nous avons appris le décès du président de la République islamique d'Iran, pays frère, Ebrahim Raïssi, du ministre des Affaires étrangères,

Hossein Amir-Abdollahian, et de leurs accompagnateurs dans un crash d'hélicoptère», a écrit M. Goudjil sur le registre de condoléances. «En cette douloureuse épreuve qui a frappé le peuple iranien frère, je vous adresse, au nom du président de la République, et au nom du gouvernement et du peuple algériens, mes sincères condoléances et vous assure de ma compassion et de ma solidarité, priant Dieu Tout-Puissant d'accorder aux défunts Sa Sainte Miséricorde, de les accueillir en Son Vaste Paradis, et de prêter à leurs proches patience et réconfort», a-t-il poursuivi.

«Avec le décès de M. Raïssi, l'Iran perd une personnalité éminente et un leader chevronné. L'histoire retiendra ses efforts incomensurables au service du peuple iranien frère, outre l'ensemble de la nation musulmane qui n'oubliera guère son rôle prépondérant et sa grande contribution en faveur de la cause palestinienne, à laquelle il a mobilisé un soutien international», a-t-il ajouté. Evoquant la dernière visite du regretté en Algérie, M. Goudjil a indiqué que «les Algériens ne sauront oublier l'attachement du défunt président, depuis son arrivée au

pouvoir, à la consolidation et à la promotion de la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Iran», affirmant que «le souvenir de sa dernière visite officielle en Algérie constituera une halte dans le parcours de renforcement des relations historiques entre nos deux pays frères». «Alors que nous nous inclinons avec déférence et respect à la mémoire des victimes de ce douloureux accident, nous réitérons nos sincères condoléances et assurons le gouvernement iranien et le peuple iranien frère de toute notre compassion», a-t-il encore écrit sur le registre de condoléances.

Tabi prend part à la cérémonie d'investiture du Président tchadien

Mahamat Idriss Déby Itno invité à effectuer une visite officielle en Algérie

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a pris part à la cérémonie d'investiture du Président tchadien élu, Mahamat Idriss Déby Itno, qui s'est déroulée, jeudi, à N'Djamena. Lors de cette cérémonie, le ministre de la Justice a félicité le Président tchadien au nom du président de la République et lui a renouvelé l'invitation du Président Abdelmadjid Tebboune à effectuer une visite officielle en Algérie.

10^e Forum mondial de l'eau

Une délégation officielle saoudienne rend visite au stand algérien

Une délégation officielle du Royaume d'Arabie saoudite a rendu visite, ce vendredi, au stand algérien à l'exposition du 10^e Forum mondial de l'eau à Bali en Indonésie. La délégation saoudienne est composée notamment du sous-secrétaire du ministère saoudien de l'Environnement, de l'Eau et de l'Agriculture, Abdul Aziz Al-Shaibani, du Dr Djalal Mohammed El Badri Bassahi, chargé de la modélisation des systèmes d'eau, accompagnés d'un membre de l'Assemblée saoudienne, ainsi que de cadres

supérieurs. Lors de sa visite, la délégation a pu découvrir les avancées réalisées par l'Algérie en matière de gestion des ressources hydriques, ainsi que ses efforts pour assurer l'accès à l'eau, par le lancement de plusieurs projets, notamment ceux du dessalement d'eau de mer et la réutilisation des eaux traitées dans le secteur de l'agriculture. Les discussions entre les délégations, algérienne et saoudienne, ont été riches et fructueuses, ayant permis d'évoquer les perspectives de coopération et l'échange d'expé-

riences, en particulier dans le domaine de l'hydraulique et de l'irrigation. La délégation saoudienne a également visité la chambre immersive en 3d, installée par la délégation algérienne, où elle a reçu des explications sur la région de la Saoura qui subit un assèchement. Le 10^e Forum mondial de l'eau s'achevait hier après cinq jours de conférences et de débats autour des questions de l'eau et de l'environnement. L'Arabie Saoudite qui a pris part à ce forum, accueillera la 11^{ème} édition qui aura lieu en 2027.

● Formation professionnelle Merabi préside une réunion d'évaluation de l'état d'avancement du processus de numérisation

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a présidé, jeudi à Alger, une réunion d'évaluation de l'état d'avancement du processus de numérisation du secteur. Cette réunion intervient dans le cadre de «l'attachement à la numérisation du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels, conformément aux exigences et priorités de l'heure, mais aussi en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à numériser l'ensemble des secteurs gouvernementaux, eu égard à l'importance que revêt ce processus et en parachevement de la démarche engagée par le secteur en la matière». Lors de cette réunion, qui a connu la participation des directeurs de wilaya et de représentants des cellules de numérisation par visioconférence, le ministre s'est enquis de «l'état d'avancement du processus de numérisation des différentes directions de wilaya, relevant du secteur», mettant en avant l'importance de «conjuguer les efforts de tous, en vue de relancer le secteur et parachever le processus de numérisation».

Agression sioniste contre Ghaza

900 000 personnes déplacées de force de la ville de Rafah

Environ 900 000 personnes ont été déplacées de force de la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, à la suite de l'opération militaire sioniste en cours, a indiqué ce vendredi l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). L'USAID a expliqué, dans un bref communiqué, que les personnes déplacées se sont dirigées vers des zones accueillant un grand nombre de personnes et souffrant d'un manque de services.

91 martyrs en 24 heures

Au moins 91 Palestiniens sont tombés en martyrs et 210 autres ont été blessés au cours des dernières 24 heures dans neuf massacres dans la bande de Ghaza, a indiqué hier l'agence de presse palestinienne citant des sources médicales. Ce bilan a été donné par les hôpitaux, alors que

plusieurs victimes se trouvent toujours sous les décombres, dans les rues et sur les routes, où les ambulances et les équipes de la protection civile ne peuvent les atteindre, a affirmé Wafa.

Pénurie de carburant dans les services de santé

Des sources médicales de cette agence de presse ont lancé des appels sur la nécessité de livrer du carburant aux hôpitaux, avertissant que les services de santé devaient s'arrêter à l'hôpital des martyrs d'Al Aqsa en raison de la pénurie de carburant, menaçant la vie de dizaines de patients. Jeudi dernier au soir, au moins 12 Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés lors de raids aériens sur Deir Al Balah, au centre de la bande de Ghaza, d'après Wafa.

Bombardement de l'aviation sioniste : des milliers enterrés vivants

L'aviation de l'occupation sioniste a bombardé un centre d'aide de l'ONU, faisant 12 martyrs, dont des femmes et des enfants, et des dizaines de blessés graves, a expliqué la même source. D'autre part, plusieurs Palestiniens sont également tombés en martyrs et d'autres ont été blessés après que des avions ont bombardé une maison dans le quartier de Sheikh Radwan, dans le nord de la ville de Ghaza, a indiqué encore Wafa. Le bilan de l'agression sioniste contre la bande palestinienne depuis le 7 octobre dernier s'est élevé à environ à 36 000 martyrs, plus de 80 200 blessés et des milliers de disparus enterrés vivants ou morts dans les décombres des maisons, immeubles et infrastructures bombardées ou pilonnées par l'armée d'occupation sioniste.



L'ÉCHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information

**Pour votre publicité ou vos annonces,
veuillez contacter notre département
marketing - commercial**

Contactez :

Tél-Fax : 023 54 23 04

E-mail : echodalgerie@gmail.com

www.lechodalgerie.dz

